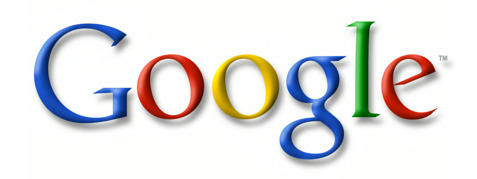
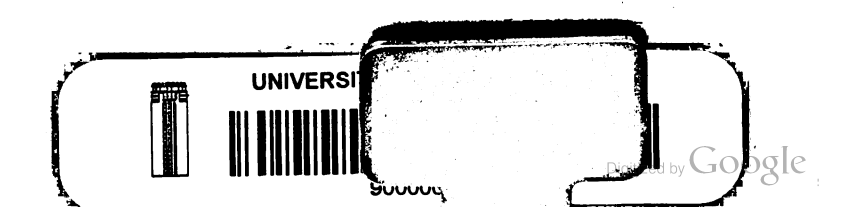





UNIVERSI
900006
Digitized by Google

STÉNOGRAPHIE
EXACTE,
OU
L'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QU'ON PARLE.

STÉNOGRAPHIE EXACTE,

OU

L'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QU'ON PARLE,

NOUVELLE MÉTHODE

Plus facile à lire que l'Écriture usuelle, et plus rapide qu'aucun des procédés connus jusqu'à présent. Cette Sténographie, malgré son extrême célérité, est encore aidée d'un système d'abréviations, applicable à toutes les Langues et à toutes les Écritures.

Tous ces moyens sont pratiqués avec NEUF signes, connus de tous les hommes, et les plus simples qu'il soit possible d'imaginer,

Savoir : | / \ — ◡ ◠ ( ) O

Abréger ses travaux, c'est prolonger la vie.

Par M. CONEN de PRÉPÉAN.

DE L'IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

A PARIS,

Chez Méquignon-Marvis, Libraire, *rue de l'École de Médecine.*

1813.



AVIS.

L'IMPRESSION de ce genre d'ouvrage exige des soins particuliers et la connaissance d'un art nouveau.

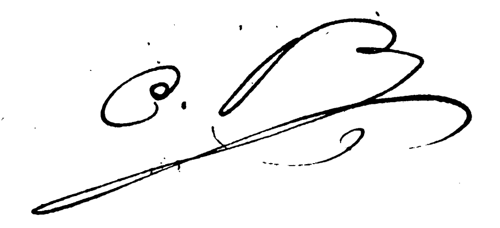
L'*auteur* seul peut donc en diriger les travaux. Les erreurs qui se glisseraient nécessairement dans la contrefaction, égareraient le lecteur, et lui feraient perdre le fruit de son étude.

Pour obvier à cet inconvénient, l'auteur prévient que tous les exemplaires qui ne seront point signés de lui, en seront désavoués.

Sa *signature* est apposée au bas de cette page.

Pour convaincre les personnes qui doutent encore qu'on puisse suivre la parole, en écrivant lisiblement, l'auteur en fera lui-même l'épreuve, sur toutes sortes de matières.

Ainsi le lecteur pourra s'assurer de l'existence de l'art abréviatif porté à son dernier degré de perfection.



INTRODUCTION.

L'ART abréviatif, perdu et cherché depuis plusieurs siècles, a fait de nos jours, seulement, des progrès qui doivent lui assigner un des premiers rangs parmi les découvertes utiles.

Mais quoique nous ayons quelques traités d'abréviation généralement vantés, il ne s'est formé que très-peu de praticiens : la plupart de ceux qui ont été séduits par l'espoir d'atteindre le dernier degré de la science, se sont arrêtés au milieu de la carrière.

L'insuffisance des méthodes connues, le peu d'encouragement donné à un art presque ignoré en France, la stérilité de ce genre de travail, etc. n'ont pu rebuter les personnes qui savent apprécier l'importance d'une science qui, dans sa perfection, doit rivaliser avec la mémoire, cette source féconde des connaissances humaines.

Plusieurs traités d'abréviation se sont succédés rapidement : la Tachigraphie, la Sténographie, l'Okigraphie, l'Alphabet universel, l'Expéditive, la Phonographie, la Lacographie, l'Echogra-

phie, etc. (1), ont reculé les limites de l'art abréviatif; mais les auteurs de ces divers systèmes ont-ils réalisé leurs promesses dans toute leur étendue? Pourraient-ils mettre en évidence, pour démontrer la perfection dont ils se flattent, un nombre suffisant de praticiens en état de suivre un discours traitant de toutes sortes de matières, de le lire ensuite fidèlement, et à-peu-près dans le même espace de temps que l'orateur a mis à le prononcer?

Doit-on admettre, comme preuve infaillible de ce dernier degré de la science, l'exemple de quelques personnes qui, à force de tems, de travail, de patience et de mémoire, sont parvenues à acquérir un talent d'autant plus précieux qu'il leur coûte plus cher?

Pour qu'un art soit d'une utilité générale, il doit être à la portée du plus grand nombre; il faut que la théorie et l'exécution simples et faciles, assurent à la plupart des praticiens un succès complet et certain: et n'est-on pas en droit de récuser l'expérience faite par quelques-uns de ces enfans privilégiés de la nature, qui doivent beau-

(1) Toutes ces méthodes n'ont pas le même degré de mérite; mais il n'en est pas où l'on ne trouve d'excellentes choses, dont j'ai tâché de profiter. La Bruyère a dit : *Le choix des pensées est invention.*

coup plus à une heureuse organisation, qu'aux procédés de l'art?

On ne peut cependant nier que la méthode avec laquelle on est parvenu au degré exigé, ne soit bonne; mais suffit-elle? Peut-elle être pratiquée avec succès par tout homme doué de moyens plus qu'ordinaires, et dans un tems raisonnable? qui voudrait sacrifier dix ans et plus à l'étude d'un art qu'il ne serait pas certain de posséder après ce laps de temps?

Les recherches continuelles que l'on fait depuis plusieurs années sur l'art abréviatif, prouvent que l'on n'est pas entièrement satisfait des procédés connus, et si je n'étais moi-même persuadé que les bornes de l'art n'ont point encore été posées d'une manière invariable, et qu'il est loin d'être parvenu à son apogée; j'aurais mieux aimé consacrer un tems passé péniblement à méditer une nouvelle méthode, à la pratique d'un système déjà connu, et qui m'aurait paru digne d'une préférence fondée sur la certitude du succès.

L'art abréviatif jouit de l'avantage d'être du petit nombre de ceux dont l'existence et l'utilité sont fondées sur une évidence mathématique; bien différent en cela des sciences occultes, ou de celles

qui n'ont pour juges que le goût, les passions ou les préjugés : ici les hommes les plus simples ne peuvent être fascinés, ni par l'assurance de l'amour-propre, ni par l'illusion des paradoxes, ni par le prestige de l'élocution. L'art abréviatif ne peut en imposer, et son importance repose sur une démonstration.

Un abréviateur annonce, qu'il a trouvé le moyen d'écrire d'*une manière lisible*, aussi vîte que la parole. Qu'on le mette de suite à l'épreuve : si lui, ou un de ses élèves ne peut pratiquer ce qu'il représente comme facile, certes il ne persuadera personne. Ainsi tout procédé abréviatif de l'écriture, publié depuis plusieurs années, et qui n'a point formé un certain nombre de praticiens, qui puissent suivre la parole de tout orateur qui prosodie bien, ne peut être représenté comme l'art propre à fixer les sons fugitifs de la voix, et une telle dénomination ne lui convient nullement : ainsi, tout auteur de nouvelle méthode doit principalement chercher à convaincre par des preuves physiques, faites par lui-même ou ses partisans.

Sans doute, il a été utile aux progrès de la science de ne point soumettre à une aussi rude épreuve, les auteurs qui ont fait les premières re-

cherches; on eût été privé des idées auxquelles on doit le plus souvent le perfectionnement; mais au point où en est l'art aujourd'hui, on a le droit d'être plus exigeant; et il est même nécessaire de donner au public un guide certain pour l'éclairer dans son choix, parmi les nombreux ouvrages auxquels il est bien embarrassé de donner la préférence.

S'il en était ainsi, on ne verrait pas éclore, chaque année, plusieurs systèmes dont les auteurs proclament qu'ils ont atteint le dernier degré de perfection dont l'art est susceptible; mais actuellement ces annonces inspirent si peu de confiance, que le nombre des partisans de l'art abréviateur semble diminuer à mesure que les procédés se multiplient. Malgré tous les moyens que leurs auteurs présentent comme *faciles et certains*, je crois qu'on trouverait, dans Paris, bien peu d'abréviations en état de subir l'épreuve, qui seule peut démontrer un talent parfait.

Quelques-unes des méthodes connues dénotent cependant beaucoup de mérite, et il en est auxquelles on ne peut reprocher que le défaut d'une célérité suffisante.

Il est si difficile de suivre la vélocité de la lan-

gue, qu'il est à croire que les premiers auteurs de traités d'abréviations, n'avaient dans l'origine, d'autre objet que d'abréger la lenteur de l'écriture usuelle, et sans doute qu'il était loin de leur pensée que l'art pût rivaliser de vîtesse avec la parole.

La *Tachigraphie* de M. Coulon de Thévenot, est le premier système qui ait fourni quelques preuves de cette possibilité, et l'on doit avouer que, malgré les critiques et les efforts pour faire mieux, on n'aperçoit pas dans les procédés qui ont paru depuis, de moyens supérieurs à ceux indiqués dans cette méthode.

L'écriture en est simple et facile, la faculté qu'elle a d'exprimer tous les sons, la rend nécessairement lisible; mais il faut ajouter que l'impossibilité de lier la plupart de ses caractères, ralentit sa marche; aussi existe-t-il très-peu de tachigraphes qui aient atteint le but proposé, quoique la Tachigraphie, connue depuis plus de *vingt ans*, compte un assez bon nombre de partisans.

La *Sténographie* de Taylor, adaptée à la langue française par M. Bertin, est de tous les procédés abréviatifs connus en France, le plus propre à suivre la parole. Il n'en est pas dont l'alpha-

bet des consonnes soit plus parfait ; il est tel, qu'il est impossible de confondre aucunes lettres, de quelque manière qu'elles soient liées, et quelque nombreuses que soient leurs combinaisons.

Ces avantages m'ont déterminé à conserver la plupart des caractères déjà connus de la Sténographie, ainsi que sa *dénomination*. J'ai retranché de l'alphabet des consonnes, toutes les boucles et les courbures que j'ai appropriées aux voyelles. Les sténographes qui voudront pratiquer mon procédé, ne seront point obligés de faire une nouvelle étude des signes, tous leur étant déjà familiers, ainsi que leurs combinaisons.

On verra cependant que ces légers changemens faits à l'alphabet des consonnes, nous ont donné des résultats très-importans ; ainsi, les lettres B et P, représentées dans la Sténographie par des signes composés (*voyez* planche 8, n°. 1), seront remplacées par la ligne verticale à laquelle on donnera une plus grande dimension pour le P.

Le T de la Sténographie, dont ces labiales empruntent la figure, est représenté par le signe du D, sa lettre similaire, dont on le distingue, en barrant d'un petit trait horisontal leur signe commun pour désigner la dentale faible (n°. 2).

Le signe L, change sa figure composée contre celle du K Q, qui est la forme renversée du N. L'analogie qui existe entre les deux consonnes L et N m'a indiqué ce changement (n°. 3).

Le K Q remplacé par le signe L, emprunte la forme du G rude, sa lettre similaire; on les distingue en donnant au signe du G une courbure plus cintrée ou une moindre proportion (n°. 4).

Le M a conservé à-peu-près la figure qui lui est appropriée dans la Sténographie; seulement, sa boucle est remplacée par une légère courbure (n°. 5).

Je n'ai rien changé à la forme des autres lettres sténographiques. Quoiqu'il soit évidemment démontré qu'on peut recueillir la parole d'un orateur avec le secours de la Sténographie; elle n'a cependant qu'un petit nombre de partisans.

La suppression des voyelles médiantes rend cette écriture trop difficile à lire; elle exige une continuelle pratique, ainsi qu'une sagacité extraordinaire, et à l'exception de quelques personnes, douées d'une intelligence supérieure, tous ceux qui l'avaient adoptée n'en ont retiré que très-peu d'avantage; en effet, de quelle utilité peut être pour l'étude des sciences, des arts, de l'histoire,

des langues anciennes et modernes, etc., une écriture dont chaque mot présente une foule de synonymes et qui n'exprime exactement aucune articulation de la voix? On ne peut l'appliquer uniquement qu'à des objets habituels et familiers, parce qu'alors la mémoire vient au secours de l'art.

L'*Okigraphie* est un procédé ingénieux; mais il est difficile de croire qu'on puisse écrire aussi vîte que la parole, lorsqu'à chaque voyelle qui se présente, on est obligé de déplacer la main pour aller chercher une des huit positions déterminées par quatre lignes parallèles; pour moi je ne serai persuadé que la plume d'un okigraphe puisse être rivale de la volubilité de la langue, que lorsque j'aurai vu faire l'épreuve d'un aussi rare talent.

L'espace nécessaire à cette écriture, la prive d'un des avantages de la plupart des méthodes abréviatives; celui d'exprimer beaucoup dans un petit volume.

La *Sténographie méthodique* a pour objet de rendre lisible la Sténographie de Taylor, en ajoutant aux caractères de cette écriture des signes détachés, pour indiquer la plupart des voyelles,

toutes les nazales, les diphtongues et les voyelles contigües qui ne peuvent être suppléées par les modifications des consonnes, dont quelques-unes seulement, diversement nuancées, prennent l'articulation de la voyelle dont elles sont immédiatement suivies; en remplaçant le N des nazales par le son exact; en réunissant plusieurs voyelles dans un seul signe; en liant plusieurs mots et même des périodes entières; etc. (1)

---

(1) Je pense avec l'auteur de cette méthode, qu'il est très-expéditif de joindre ainsi plusieurs mots, et j'ai l'avantage de pouvoir pratiquer ce moyen, sans déplacer la main, pour écrire *isolément* les signes auxiliaires.

Quoiqu'il soit démontré que la facilité de lier les différens signes d'une écriture, sans traits superflus, soit un grand moyen de rapidité, j'ai cependant entendu contester cette vérité.

N'est-il pas de la dernière évidence qu'un trait détaché coûte trois tems? savoir: le lever de la plume, le tracé du signe et le retour de la plume sur la ligne d'écriture, pour former la lettre qui suit. La main répète ces trois mouvemens pour ne figurer qu'un seul signe, toutes les fois qu'on interrompt la chaîne; et quoique les écritures non liées, dont les lettres tracées dans la direction verticale et serrées les unes contre les autres, occupent fort peu d'espace; il ne faut pas croire que leur brièveté soit en raison de leur exiguité. La célérité d'une écriture doit se calculer par les tems et les mouvemens de la main, et non par l'espace parcouru; ainsi le point le plus petit de tous les signes n'en coûte pas moins plusieurs mouvemens; on peut juger par là combien on ralentit la cause de la plume en la déplaçant à chaque voyelle ou à chaque syllabe.

Tout en louant plusieurs de ces moyens, qui ne peuvent être que le résultat de profondes recherches, je ne me permettrai pas de décider de leur succès ; c'est au tems et à l'expérience à porter un jugement digne d'une entière confiance.

Certaines méthodes emploient des figures d'une forme peu agréable et d'un contour difficile ou forcé : plusieurs lettres nullement analogues sont représentées par des signes qui ne diffèrent que par des caractères qui ne sont point assez pornoncés : comme des courbures plus ou moins cintrées, des anneaux contournés dans un sens opposé aux habitudes de la main, pour modifier leur forme sphérique, etc. Ces moyens ne devraient être pratiqués que pour désigner des lettres similaires, ou à-peu-près du même organe. Hors ce cas, pour peu qu'on s'écarte de la régularité prescrite, l'écriture devient illisible.

Dans d'autres, le nombre des signes qui dépassent souvent *quarante*, ne permet pas de représenter les lettres par des figures assez simples, pour qu'il soit possible de les lier, sans recourir à des traits parasites, dont les inconvéniens sont de ralentir la main, de déguiser la forme des lettres et de donner lieu à une confusion qui rend

la lecture très-difficile. Tous ces défauts ont singulièrement nui aux progrès de la Sténographie; (je désigne par ce nom l'art abréviatif en général); ils ont fait regarder, par le plus grand nombre, comme incertain et même comme *illusoire*; un art qui, perfectionné, doit être compté parmi les inventions qui honorent le génie de l'homme.

On le répète, un bon sténographe doit suivre la parole de tout orateur, et lire ensuite couramment ses propres expressions. L'abréviateur qui ne remplit point cette double tâche, ne peut être regardé comme sténographe.

Cette épreuve certaine est plus propre à éclairer le jugement du public, que l'analyse et la critique que l'on peut faire de ces sortes d'ouvrages. L'opinion d'un auteur qui a traité le même sujet qu'il critique, est toujours suspecte, et une démonstration est toujours évidente.

Je me dispenserai donc de passer en revue les méthodes abréviatives qui ont paru depuis peu; c'est à l'expérience à les juger et à marquer leur degré d'utilité; cependant comme le nombre s'en accroît chaque année, et que mon traité d'abréviation, confectionné depuis trois ans, a été communiqué à plusieurs personnes, j'ai cru à propos,

pour me garantir des atteintes du plagiat, de me munir d'un certificat dans lequel sont énoncés mes principaux moyens, et qui constate la date de mes travaux sur l'art abréviatif. Ce certificat légalisé et enregistré, le 22 mai 1809, m'a été délivré par le docteur Foureau Beauregard, aujourd'hui médecin de la maison de S. M. l'Empereur et Roi.

Copie de ce certificat.

« Je soussigné, docteur en médecine, méde-
» cin du deuxième dispensaire de Paris, déclare
» et certifie avoir connaissance que M. Conen de
» Prépéan, demeurant rue Montmartre n°. 9, à
» Paris, persuadé de l'insuffisance des méthodes
» abréviatives de l'écriture, connues sous les noms
» de Tachigraphie, Sténographie, Okigraphie
» et des modifications imaginées pour les perfec-
» tionner, s'occupe, depuis un an environ, de
» recherches sur cet objet, dans la vue de faire
» disparaître les défauts de ces méthodes, et d'en
» accroître les avantages. Le résultat de ses tra-
» vaux a été la découverte de plusieurs moyens
» ingénieux, et absolument neufs. Je me borne-
« rai à citer ceux qui suivent, comme devant as-

» signer à sa méthode une grande supériorité sur
» toutes les autres.

» 1°. Le moyen de fondre dans un seul signe
» plusieurs consonnes;

» 2°. La faculté de lier toutes les consonnes et
» les voyelles, quelle que soit leur combinaison,
» notamment en faisant servir le signe d'une
» voyelle placée entre deux consonnes, de moyen
» d'union entre ces deux lettres; ce qui s'exécute
» d'un seul mouvement de plume;

» 3°. La réduction de tous les mots composés
» au mot primitif ou radical, par un signe acces-
» soire, indiquant l'espèce de modification du
» mot auquel il est joint; ainsi les mots *tumul-*
» *tueux*, *tumultueusement*, qui ont le substantif
» *tumulte* pour radical, s'écriront: *tumulte*, avec
» le signe de l'adjectif, *tumulte*, avec le signe
» indicatif de l'adverbe.

» Il en est de même des mots *favorable*, *favo-*
» *rablement*, etc. qui se réduisent à l'expression
» du substantif radical *faveur*, auquel on ajoutera
» le signe modificatif déterminant l'adjectif ou
» l'adverbe.

» Dans d'autres cas, l'adjectif est le radical;

» par exemple, les mots *amertume*, *amèrement*,
» s'écriront : *amer*, avec le signe modificatif. La
» même règle s'applique au verbe, lorsqu'il doit
» être le radical.

» Souvent on n'arrive à la modification qu'en
» franchissant un double degré ; les mots *herbo-*
» *risation*, *notification* nous en offrent des exem-
» ples. Un signe particulier à ce genre d'abrévia-
» tion, ajouté aux mots radicaux *herbe et note*,
» suffit pour exprimer cette double composition,
» en désignant un substantif toujours dérivé du
» verbe.

» D'autrefois, le signe accessoire exprime une
» modification qui semble appartenir plutôt à la
» logique qu'à la grammaire : c'est par ce moyen
» absolument neuf, que, dans toutes les langues,
» l'on peut réduire à leur radical les mots de la
» classe de ceux qui suivent : *minéralogie*, *miné-*
» *ralogiste*, *astronome*, *artiste*, qui se distin-
» guent d'*artisan*, *judicature*, *généralissime*,
» *maisonnette*, etc., etc., dont les radicaux sont :
» *mine*, *astre*, *juge*, *général* et *maison* ;

» 4°. L'abréviation des verbes auxiliaires *être*
» et *avoir*, qui sont la base des conjugaisons dans
» les langues modernes ; elle s'exécute toujours en

» ajoutant au trait qui représente ces verbes, un
» signe modificatif, lequel exprime à la fois,
» 1°. le pronom personnel; 2°. le nombre; 3°. le
» tems; 4°. l'affirmation ou la négation; ensorte
» que cette forme du verbe *être, nous n'eussions*
» *pas été*, est rendue par deux mouvemens de
» plume.

» Forcé de renfermer dans des bornes étroites
» le présent certificat, dont le but est d'établir
» la date de l'invention de M. de Prépéan et de
» le garantir des atteintes du plagiat, il m'est
» impossible d'entrer dans les détails qui se-
» raient nécessaires au développement de tous les
» avantages de cette nouvelle écriture abréviative.
» Les plus importans, à mon avis, sont : 1°. l'ex-
» trême rapidité qui résulte d'une combinaison
» tout-à-fait neuve, et mieux ordonnée de signes
» qui se prêtent plus aisément à toute espèce de
» liaisons; 2°. la facilité avec laquelle l'œil discerne
» tous les caractères de cette écriture, ce qui la
» rend plus lisible même que l'écriture usuelle,
» en ce qu'elle présente simultanément plusieurs
» syllabes dans un seul signe (1).

(1) J'écrivais alors sur trois hauteurs déterminées par deux lignes

» Les caractères ci-dessus sont ceux dont M. de
» Prépéan est l'inventeur, et avec lesquels il a
» transcrit le présent certificat, que je lui ai déli-
» vré d'après la persuasion où je suis de la supé-
» riorité de sa méthode sur les autres, en foi de
» quoi j'ai signé : *Foureau Beauregard* D. M. —
» à la mairie du 3e. arrondissement municipal de
» Paris, pour légalisation de la signature Fou-
» réau Beauregard, apposée ci-dessus. A Paris,
» le 22 mai 1809; *signé* Marigner; enregistré à
» Paris, le 22 mai 1809, fol. 122, R. C. 3, re-
» çu un franc dix centimes.

Signé RIPPERT.

La meilleure théorie d'abréviations serait insuf-
fisante pour suivre la parole, si elle n'était adap-
tée à une écriture extrêmement simple, facile et
rapide. C'est à cette perfection que je me suis prin-
cipalement appliqué, et j'ose avancer qu'il n'est
guère possible de représenter les lettres par des

---

parallèles. La faculté de représenter trois lettres par le même signe, me donnait de grands moyens, et j'étais allé très-loin dans la pratique. Des réflexions, des conseils, l'embarras de se servir de papier réglé, etc. m'ont déterminé à changer ma méthode, en conservant mon système d'abréviation.

signes plus élémentaires, plus prompts et plus aisés à enchaîner, que ceux de l'alphabet de la Sténographie exacte.

Il n'y a dans la nature qu'un très-petit nombre de formes premières, et qui ne peuvent être défigurées ou altérées dans leur union avec d'autres caractères. Je n'en trouve que neuf qui soient réellement simples, régulières et distinctes : ce sont les quatre sortes de lignes droites (pl. 8, n°. 6.) dénommées *perpendiculaire*, *oblique à droite*, *oblique à gauche* et *horisontale*; les quatre sections du cercle qu'on obtient en le partageant par deux diamètres, l'un tracé horisontalement et l'autre verticalement (n°. 7) et le cercle entier. Toutes les autres figures ne sont que des modifications de ces premières formes géométriques, et n'ont point une physionomie aussi distincte; celle de ces neuf caractères se reconnaît toujours, quelles que soient leur combinaison et leur position relative à tous les autres signes.

L'étude des lettres similaires et analogues m'a fourni les moyens de complèter mon système, avec les neuf caractères primitifs. J'ai donné aux lettres du même organe une forme susceptible d'être mo-

difiée, afin de ne point recourir aux figures composées.

Lorsqu'une lettre n'est point susceptible d'être modifiée, j'ai indiqué son articulation par un petit trait horisontal, placé relativement à cette consonne dans la position la plus facile. Ce signe général de modification des consonnes n'est jamais approprié qu'à des lettres, dont la parfaite analogie avec celles qui sont figurées par les signes alphabétiques, dispense d'écrire le petit trait auxiliaire, que l'on ne place que dans la régularité, et à la fin du discours. Les lettres initiales ayant toutes une figure bien distincte, les lettres médiantes D, J, Ż, CH, X, GN admettent seules le trait modificatif, que l'on joint à leurs similaires ou analogues T, Z, S, et N. On doit observer que les consonnes CH, X et GN sont des lettres composées, dans l'écriture usuelle; on diminue encore l'usage du trait modificatif, en le remplaçant par la virgule, comme on le verra dans la méthode.

Il ne faut pas croire que le choix des figures soit arbitraire ou indifférent pour représenter telle ou telle lettre; il a fallu consulter leur affinité, leur liaison et, pour ainsi dire, leur intimité en-

tr'elles, ensorte qu'une lettre tracée en descendant, fût le plus souvent suivie d'une autre lettre dont la direction rétablisse l'alignement; il a fallu que les lettres les plus fréquentes, fussent représentées par les figures les plus faciles à former. J'ai été obligé pour conserver la simplicité des neuf figures primitives, de diviser les caractères sténographiques en lettres *initiales* et en lettres *médiantes*; cette distinction, dont je dois l'idée à l'Okigraphie, m'a fourni une foule de moyens.

Toutes ces observations m'ont amené à méditer un système d'écriture exacte, avec le seul secours des neuf figures connues des hommes de toutes les nations, et à leur donner une application qui leur fût propre, pour représenter les lettres qui suffisent à la composition des sons, et de toutes les articulations que la voix de l'homme peut faire entendre. J'ai fait une nouvelle analyse des caractères sténographiques; j'ai trouvé plusieurs lettres où l'auteur anglais n'en avait aperçu qu'une; j'ai décomposé des figures qu'il avait considérées comme simples, écrivant les sons avec exactitude, et tels que l'organe les profère, j'ai pu lier ensemble plusieurs phrases, me rapprochant ainsi du mécanisme de la voix, qui ne s'arrête pas à

chaque mot, mais d'après le sens des paroles et les facultés de l'organe.

J'ai en outre réduit tous les mots composés, en suivant les premiers élémens de la grammaire de toutes les langues. C'est sur ce point surtout que mon système mérite l'attention des abréviateurs, et qu'il leur présente un aspect tout-à-fait nouveau.

L'avantage de ramener les mots composés de toutes les langues à leur forme la plus simple, par des notions familières à la plupart des hommes; la réduction des temps et modes de tous les verbes, des pronoms, des genres, des articles et des principales désinences de la langue, doit être immense pour une écriture accélérée : presque tous les mots composés sont réduits par ces moyens, à la moitié des lettres qui les complètent dans l'écriture usuelle.

J'ai pratiqué ces procédés toujours avec le seul secours des *neuf* signes simples. Ce système d'abréviation est le complément de la Sténographie exacte, et quoique sa simplicité le mette à la portée des hommes les moins instruits, il n'est cependant de rigueur que pour les abréviateurs qui recherchent la dernière célérité.

Tel est l'énoncé succinct d'une partie des moyens développés dans mon traité ; on y verra la comparaison de ma Sténographie avec celle de Taylor.

L'objet principal d'une écriture accélérée étant de recueillir la parole, son premier mérite est nécessairement la rapidité et la *lisibilité* ; il m'a donc paru superflu de s'attacher aux distinctions orthographiques ou étymologiques.

Un sténographe ne peut s'assujétir qu'à exprimer les articulations telles que la voix les fait entendre, et peut-être cette manière d'écrire est-elle plus exacte que l'orthographe même?

Pour mettre le public à même de juger quel peut être le système d'écriture le plus propre à suivre la parole, il serait à désirer qu'il y eût un concours, où tous les abréviateurs seraient admis : les prix décernés désigneraient les meilleures méthodes.

Cette décision serait d'autant plus avantageuse qu'elle fixerait l'opinion, et déterminerait les amateurs de l'art abréviatif à adopter une méthode unique, qui se propageant insensiblement, deviendrait un moyen rapide de correspondance générale et particulière, infiniment préférable à

l'écriture ordinaire, dont la lenteur rebute et entretient la paresse.

Lorsque l'on sera persuadé que l'art abréviatif est enfin parvenu à son dernier période, et qu'il peut procurer les nombreux avantages, décrits par la plupart de ceux qui ont contribué à ses progrès; c'est alors qu'on en sentira toute l'importance, et qu'il deviendra une branche essentielle de l'éducation.

Les ministres, les chefs d'administrations, les hommes publics revêtus de fonctions plus ou moins étendues, voudront avoir des secrétaires sténographes. Les généraux, dont les aides-de-camp prendront les ordres avec le secours de la Sténographie exacte, n'auront point à craindre l'infidélité de la mémoire, ou le défaut d'intelligence qui peuvent compromettre le salut d'une armée, ou la gloire d'un héros.

Ces hommes studieux, toujours plus avides de savoir, qui voudraient pouvoir arrêter le temps dans son vol rapide, sentiront mieux que personne, l'utilité d'une écriture qui leur permet d'exprimer les pensées dont l'imagination est quelquefois assaillie, avec la même promptitude qu'elles

se présentent à cette première faculté de l'intelligence humaine. Son feu, ses élans, ses transports ne seront plus refroidis par le mécanisme de l'écriture usuelle.

La Sténographie exacte sera d'un grand secours à tous ceux qui par état écrivent beaucoup; aux avocats, aux notaires, aux avoués, aux hommes de lettres; à ceux qui font des extraits, des analyses, des compilations etc., aux naturalistes, aux voyageurs qui, pour observer avec fruit, sont en quelque sorte obligés de saisir la nature sur le fait, et dont les remarques savantes et curieuses perdent tout leur mérite, si elles ne sont l'expression de la plus exacte vérité.

Les jeunes gens qui suivent avec assiduité les cours où se distinguent les savans en tout genre, pourront avec cette manière d'écrire, copier leurs discours entiers. Les rédacteurs, les expéditionnaires, les copistes, etc., etc., toutes ces classes nombreuses sauront apprécier les avantages de la sténographie exacte et recueillir les fruits qu'elle promet, puisque l'art a cessé d'être un problême, et qu'il est victorieusement démontré par des faits incontestables.

Je dois compter au nombre des avantages de la

Sténographie exacte, celui de gagner sur le type ordinaire presqu'autant en espace qu'en rapidité. Huit ou dix volumes peuvent être réduits à un seul, transcrit en caractères sténographiques ; il est facile, par ce moyen, de se composer une bibliothèque portative et peu dispendieuse.

INSTRUCTION.

La Sténographie exacte est l'art d'écrire aussi vîte qu'on parle, en exprimant fidèlement tous les sons que l'homme fait entendre dans, quelque langue qu'il s'énonce.

Cette écriture est la peinture des sons; elle rejette toutes lettres parasites ou qui ne se prononcent pas; chaque caractère a une articulation fixe et déterminée. Toutes voyelles simples, toutes diphtongues ou mélange de deux sons, seront exprimées d'une manière unique : point d'exceptions, point de lettres étymologiques ou orthographiques; la Sténographie exacte peut servir de guide pour la prononciation.

L'ignorant et le savant traceront les mots de la même manière.

Les lettres sont divisées en consonnes et en voyelles; leurs différentes combinaisons expriment toutes les articulations de la voix humaine.

Des Consonnes.

Les consonnes seront classées d'après leur analogie et les signes qui les représentent.

La première division comprendra celles qui sont figurées par les quatre sortes de lignes droites qui sont : *la perpendiculaire, les deux lignes obliques tracées de gauche à droite et de droite à gauche, et la ligne horisontale*. Ex., planche 8, n°. 6.

La seconde classe des consonnes, comprendra celles qui sont représentées par les quatre sections du cercle, partagée par deux diamètres, dont l'un est horisontal et l'autre perpendiculaire. Ex. n°. 7.

La troisième classe figurera les consonnes formées des lignes oblique et horisontale, accompagnées d'une légère courbure. Ex. n°. 8.

La simplicité de toutes ces figures rend leur enchaînement très-facile; il n'est ralenti par aucun mouvement forcé, en joignant à ce petit nombre de formes, les plus simples qui soient dans la nature, la boucle ou l'anneau contourné à droite ou à gauche des signes tracés verticalement, et dessus ou dessous ceux tracés horisontalement, nous aurons toutes les figures qui suffisent à la Sténographie exacte, tant pour les consonnes, les voyelles simples, nazales et composées, que pour les abréviations. Les neuf formes régulières, que l'on modifie d'une manière distincte, pour représenter les consonnes similaires et les sons analogues, complètent l'écriture sténographique (1).

---

(1) La courbure qui accompagne les lettres de la 3e. classe, ne

Voyez l'application des figures sténographiques aux consonnes. Pl. 1ere.

Des lettres similaires.

On appelle consonnes *similaires* celles qui se prononcent de la même manière et avec le même organe ; elles ne diffèrent que par une articulation plus ou moins forte.

Il est à remarquer que les consonnes *fortes*, telles que : P, F, T, S, Q, C, H sont plus souvent employées que leurs similaires, dont l'articulation est *faible*, telles que : B, V, D, Z, G, J.

Les Allemands qui parlent français, ne prononcent guères que les consonnes fortes, et ils se font aisément comprendre. Ils diront, par exemple : *pon chour*, *matame*, au lieu de bonjour, madame.

En général, s'il arrivait de confondre en écrivant les consonnes similaires, il serait préférable de leur donner la figure de celles dont l'articulation est énergiquement prononcée.

Certaines lettres, comme on peut le voir dans

doit être considérée que comme une division d'un très-petit cercle, liée aux lignes oblique et horisontale.

Cette courbure est supprimée ou déplacée pour les consonnes *médiantes*, qui empruntent alors une autre figure ; les sections du cercle étant dans cette proportion, appropriées aux voyelles. La lecture de quelques pages développera ce paragraphe.

le paradigme, sont représentées par deux figures différentes, suivant leur position.

Lorsqu'elles commencent un mot ou qu'elles sont isolées, on les appelle *initiales;* et *médiantes*, quand elles sont précédées de consonnes ou de voyelles.

Celles-ci sont seulement au nombre de trois: savoir, J, CH et M.

Quoique les sténographes puissent confondre les lettres similaires, sans être arrêtés dans la lecture, il est cependant bon de les distinguer; ainsi les labiales fortes P et F, seront distinguées de leurs similaires B et V, en prolongeant dans une proportion double le trait qui représente les lettres P et F, etc.

Toutes les autres consonnes, lorsqu'elles sont *initiales* ou *isolées*, ont également une figure particulière, qui ne permet pas de confondre les lettres similaires.

Quand certaines consonnes quittent leur forme *initiale*, et qu'elles ne peuvent être modifiées par une proportion plus ou moins grande; on donne aux lettres de l'articulation *faible,* et à celles qui sont composées dans l'écriture usuelle, la même figure qu'aux consonnes *fortes*, à laquelle on ajoutera, dans la régularité, un *petit trait horizontal,* signe général des consonnes modifiées.

Ce trait pourra être suppléé, pour les consonnes

qui ont entr'elles le plus d'analogie, par le renforcement de la lettre, ou par le cintre des lignes courbes.

Les consonnes qui admettent le trait *modificatif*, sont au nombre de six, et quelques-unes sont composées dans l'écriture ordinaire, savoir : CH, X, GN, Z, J et D.

On diminue encore l'usage du trait auxiliaire, en le remplaçant par une virgule (,) pour indiquer que la consonne qui suit, est une de celles qui sont susceptibles d'être modifiées par le signe surajouté.

La virgule, dans ce cas, dispense de joindre à cette lettre un nouveau trait horisontal qui se trouve alors exprimé implicitement, sans qu'il soit besoin de le joindre à la seconde consonne modifiée. (Voir planche 6, les mots *je cherche*, *se déchaîner*).

Il est des consonnes qui, sans avoir entr'elles la même similitude que celles dont nous venons de parler, présentent cependant une sorte d'analogie.

Les lettres J et CH, telles qu'on les prononce en français, ont quelque rapport avec les consonnes Z et S. Ces quatre lettres et le X peuvent être appelées *sifflantes*, parce qu'il est impossible de les articuler, sans faire entendre un sifflement, plus fort pour CH que pour S, et pour J que pour Z. Une preuve qu'il existe de l'analogie entre ces

consonnes, c'est que beaucoup de personnes et les enfans sur-tout, employent en parlant, le Z pour le J et le S pour le CH; ils diront par exemple : *inzénieux*, *zaloux*, *sanson*, *sarmant*, etc. au lieu de ing*é*nieux, *j*aloux, *ch*anson et *ch*armant.

Quoique cette manière de parler soit défectueuse, elle est cependant très-intelligible.

Le X, qu'on peut regarder comme une lettre composée du KQ ou G rude suivi du S ou Z, a beaucoup d'analogie avec ces deux dernières consonnes, on prononce assez indifféremment, *espérience*, *espertise*, *esploits*, etc. pour expérience, expertise, exploits.

Ces observations m'ont déterminé à donner au S et au X la même figure, distinguée cependant par une petite *sécante* qui partage le trait horisontal signe du S. Pl. 8, n°. 11.

Un petit trait horisontal placé sur le même signe, indiquera la consonne J *médiante*.

Une petite ligne courbe, en forme de cédille, coupant, comme on le voit n°. 11, le signe commun aux lettres sifflantes, désignera la consonne CH médiante.

Si l'on me reprochait d'avoir fait un usage trop fréquent de la ligne horisontale, je répondrais : qu'outre la raison d'analogie, qui approprie cette ligne à des lettres à-peu-près similaires, cette forme a l'avantage d'être rapide dans le tracé, et facile

à se combiner avec toutes les figures sténographiques.

Quand cette ligne est modifiée par le trait auxiliaire pour figurer les consonnes J, CH et X, et qu'elle est précédée ou suivie d'une lettre qui se trace dans sa direction, telle que le S ou le M; il est avantageux d'exprimer deux lettres par le même signe prolongé. Ces deux lettres sont très-bien désignées par la position du trait surajouté, et par le prolongement du signe. Exemple : dans les mots sténographiés *majesté*, *méchant*, *séjour*, pl. 6., le prolongement de la ligne horisontale et la position du trait détaché, indiquant les consonnes J et CH, fait reconnaître deux lettres dans cette ligne horisontale, qui, si elle n'en représentait qu'une seule, serait non-seulement d'une moindre proportion; mais en outre le trait modificatif serait placé *au milieu* de la lettre horisontale, au lieu que, dans le mot *majesté*; il est au commencement de cette double lettre pour indiquer le J, suivi du S, et dans le mot *méchant*, il est à la fin, pour désigner que le CH est précédé du M.

La double consonne GN dont le son est doux, comme dans les mots *bénigne*, *daignez*, etc. a beaucoup d'analogie avec le N; on écrit *magnificence*, *signification*, et bien des personnes prononcent : *manificence*, *sinification*; tant l'articulation du G est peu sensible, dans ces exemples.

Le GN empruntera donc la figure du N, avec l'addition du petit trait horisontal, placé dans le cintre du signe sténographique. Ex. Pl. 1.

Ce que nous avons dit sur la similitude et l'analogie des consonnes, prouve qu'on peut, dans la rapidité, négliger le petit signe surajouté sans craindre d'être *illisible ;* on le placera seulement en relisant, comme on met les points sur les i, et les accents qu'on a omis dans la course de la plume.

L'addition du petit trait aux consonnes dont l'analogie est reconnue, nous donne le moyen de simplifier les caractères nécessaires pour exprimer toutes les lettres ; en diminuant le nombre des figures, on n'a point eu recours aux signes composés dont la forme eût gêné ou ralenti l'enchaînement des voyelles aux consonnes.

Cette manière de désigner les lettres analogues peut être employée, dans les langues étrangères, pour exprimer les articulations qu'on pourrait appeler *nationales*, telles que le TH anglais, le CH allemand, l'équis ou l'iota espagnol, etc. on joindrait un *trille* ou petit trait à celles de nos consonnes, qui se rapprochent le plus des lettres étrangères qu'on veut indiquer, ou bien l'on marquerait la voyelle suivie immédiatement d'une consonne étrangère, d'un signe particulier, désignant cette consonne.

On pourrait ainsi composer un alphabet convenable à toutes les langues, et qui justifierait alors le titre d'*Alphabet universel.*

Dans l'écriture ordinaire, plusieurs consonnes ont souvent une double acception. Le T, par exemple, a quelquefois le son du S; le C, celui du K, du Q ou du S, le G celui du J; les lettres CT se prononcent souvent comme X; par exemple, dans *réaction*, où elles ont une autre articulation que dans le mot *acteur*, etc.

La Sténographie exacte n'a point ces imperfections; lorsque le T aura la prononciation du S, il sera désigné par cette lettre : de même quand les consonnes C, G, CT auront la valeur du K ou du Q, du J ou du X, elles seront figurées par ces lettres.

Nous nous sommes imposés la loi de décrire d'une manière *unique* et déterminée, les lettres et les sons tels que la voix les profère; ainsi, la Sténographie exacte rejette, sans exception, toutes les lettres purement orthographiques ou étymologiques qui ne se prononcent pas, telles que : l'S du pluriel des noms et l'NT des verbes, les doubles consonnes qui n'expriment qu'un son simple, etc.

Lorsque le redoublement de la consonne se fait entendre distinctement, cette articulation sera indiquée par l'accent circonflexe (^) placé *au-dessus* de la lettre qu'il modifie.

par la ligne horisontale et les divisions du cercle, à-peu-près la grandeur
ble de les confondre avec les signes des voyelles figurées par les mêmes
u'on le verra à l'article des voyelles.
rononcent *pe*, *be*, *te*, *de*, etc.; elles sont toutes du genre masculin, parce
V, *le M*, etc. Les *e* fermés et ouverts (*é ê*) ne seront point exprimés au
ont peu familiers.

tracer qu'en descendant; le P. diffère du B par une proportion double.
L, et ils se prononcent *ple*, *ble*. Pour faciliter l'alignement, on a donné à
ose de la boucle inférieure contournée à droite du trait oblique ascendant :
ne, pour ne pas être confondue avec d'autres caractères, ne sera jamais

le du V.
Dans toute autre position, le D diffère du T par l'addition d'un petit trait
forcement de la lettre. On remplacera la marque additionnelle par une ligne
a consonne qui suit, est une de celles qui sont susceptibles d'être modifiées
tre un nouveau trait qui se trouve suppléé par la forme du signe joint au D.
a proportion qui doit être au moins deux fois moindre. Cette lettre, peut-être
la plus facile à tracer et à lier; et quoiqu'on ne distingue aucune analogie
omme ces lettres, à la touche *dentale*.
vent employées l'une pour l'autre, on ne placera le trait modificatif du Z

mots où ces lettres sont analogues, comme dans *exploits*, *expérience*, etc.
ts, *esploits*, *espérience*.
ies P et B; elle est alors indiquée par le renforcement du signe figurant ces

l'analogie, que par l'addition du petit trait *horisontal* placé dans son cintre.
ce cas, il emprunte la forme du S dont il est distingué par une petite cédille

signe; seulement le G initial sera distingué du Q par une courbure plus
re; et lorsqu'il est consonne *médiante*, il diffère du Q par une proportion
voyelles. On observera que la partie supérieure et inférieure de ces consonnes
re de l'A et de l'I dans leur point de contact avec les lettres tracées en
as immédiatement suivies de l'une de ces deux voyelles, de ne courber ces
e caractérisant particulièrement les lettres Q et G. EXEMPLE : Voyez les

e lorsqu'elle est *initiale* ou seule : dans toute autre position, elle emprunte
en sera cependant distinguée par le trait horisontal placé au-dessus du signe

itiale ou seule; hors ce cas, elle est exprimée par le signe placé à gauche,
isontale, qu'elle précède au contraire, dans le cas où cette lettre est *initiale*.
dans cette position, elle offre un signe composé du S et du M.
placé par la virgule (,), lorsqu'on voudra indiquer que la consonne qui
quel trait, dans ce cas, est exprimé implicitement par cette virgule, sans
e d'être modifiée par le trait détaché.

Cette nuance essentielle dans la prononciation, irrégulièrement rendue dans l'écriture usuelle, par la répétition de la lettre, a été négligée par la plupart des abréviateurs.

On verra que, par analogie, on a employé ce même accent comme signe de répétition.

Après avoir bien entendu ces premières notions, l'étude des paradigmes des consonnes apprendra à tracer les lettres initiales ou médiantes, et à les enchaîner facilement, quelles que soient leurs combinaisons.

On y voit que l'alphabet des consonnes est composé de dix-huit lettres, qui suffisent à la langue française.

J'ai indiqué le moyen d'en étendre le nombre, et de désigner les articulations étrangères à notre langue, sans augmenter ni changer les figures des signes alphabétiques.

Pour réduire ce traité à un petit nombre de pages, j'ai préféré l'usage des tableaux, dont le premier avantage est de présenter en raccourci et simultanément, ce qui est disséminé dans l'ouvrage. Cette manière d'apprendre est d'ailleurs plus facile, en ce qu'elle aide singulièrement la mémoire, agent principal dans ce genre d'étude.

DES VOYELLES.

La Sténographie exacte admet *onze* voyelles simples, qui sont : *é*, *o*, *on*, *a*, *an*, *i*, *in*, *ou*, *u*, *un*, *eu*.

Il n'y a point d'autres sons élémentaires; ils peuvent être prononcés la bouche plus ou moins ouverte et avec une émission de voix plus ou moins forte; mais notre organe ne peut soutenir un son simple, qui ne soit une de ces *onze* voyelles, dont l'union forme les diphtongues et les différens sons composés.

On appelle donc diphtongues, la réunion de deux voyelles qui rendent un son mixte, mais facile à articuler : *ia*, *ié*, *io*, *iou*, *ieu*, *oi*, *oua*, *oui*, *ian*, *ien*, *ion*, *oin*, *ouin* etc., sont des diphtongues.

Les voyelles nasales, ainsi nommées parce qu'elles se prononcent du nez, quoiqu'exprimées dans l'écriture usuelle, par le concours des voyelles simples et de la consonne N, n'en sont pas moins aussi des sons *simples*, formés d'une seule émission de voix, et qui ne peuvent être altérés en les soutenant et en les prolongeant indéfiniment.

La plupart de ces voyelles peuvent être longues,

brèves, graves, aigües, muettes etc.; ces modifications seront indiquées à l'article de la prosodie.

Voyelles simples.

Les voyelles simples sont figurées par le trait horisontal ou vertical, le cercle, ses divisions et le point. Les voyelles sténographiques s'appelleront dans l'ordre suivant, qui est celui de la formation de leurs signes représentatifs :

é, o, on, a, an, i, in, ou, u, un, eu.

Les trois dernières voyelles *u, un, eu* sont particulières à quelques langues, et les huit autres sont générales.

On ne donnera aux caractères des voyelles que la plus petite proportion, pour les distinguer des consonnes représentées par les mêmes figures. On ne doit pas craindre qu'il en résulte de la confusion, les signes des voyelles étant trois fois plus petits que ceux des consonnes, la main et l'œil le moins exercés ne s'y tromperont jamais.

Il y a entre les consonnes figurées par les sections du cercle et les voyelles désignées par les mêmes divisions, absolument la différence qu'on remarque, dans l'écriture usuelle, entre le c et la cédille ; entre l'i sans point et l'l bâtarde; entre l'*l* coulée et l'*é*, et certes on ne confond point ces lettres.

Dans la Sténographie de Taylor, on ne prend point la courbure qui précède les signes du X et de l'I consonne, pour le CH, suivi des lettres S et R : On y distingue parfaitement la répétition des mêmes lettres qui sont séparées par plusieurs voyelles omises dans cette écriture. La double proportion des lignes droites et courbes, ainsi que celle de l'anneau en est cependant le seul caractère distinctif. Dans ma Sténographie, où tous les sons s'expriment exactement, la proportion des figures des consonnes avec celle des voyelles représentées par les mêmes signes, est dans le rapport de 3 à 1. Si l'on pouvait citer ce rapport comme un sujet de critique, que serait-on en droit d'objecter à la plupart des procédés abréviatifs (1), et même à la Sténographie de Taylor, dont cependant les abréviateurs qui ont le plus profondément médité sur les systèmes d'écritures abré-

(1) La *Tachigraphie* écrit sur trois hauteurs; toutes les lettres tracées de haut en bas sont susceptibles de quatre modifications, appropriées à rendre des articulations qui n'ont souvent entr'elles aucune analogie, et qui ne sont distinguées que par la position du signe, relative à la ligne d'écriture, ou par une proportion plus ou moins grande. Exemple, Pl. 8, n°. 36, etc. La pratique et le coup-d'œil dispensent le tachigraphe d'avoir recours aux lignes, qui détermineraient cependant d'une manière certaine la valeur des lettres de cette écriture, et la Tachigraphie est parfaitement lisible, sans avoir besoin de papier réglé.

La Sténographie exacte n'écrit que sur deux hauteurs, et les mêmes signes ne représentent le plus souvent que des lettres similaires ou analogues.

gées, ne peuvent s'empêcher d'admirer l'alphabet des consonnes, et n'ont à lui reprocher que la suppression des voyelles ?

La pratique m'a convaincu qu'il n'est pas possible de confondre les signes des voyelles, dans la proportion qui leur est assignée, avec ceux qui ont la grandeur alphabétique des consonnes.

Ces signes d'ailleurs, lorsqu'ils sont liés, se réduisent à deux, savoir : l'A et l'I (Pl. 2) qui offrent du rapport avec les consonnes L et N ; les deux autres le CH et l'U ne s'emploient jamais comme lettres médiantes.

Une autre marque qui distingue les consonnes formées du cercle des voyelles, c'est que celles-ci ne font, pour ainsi dire, qu'un trait avec la consonne qui suit, au lieu que les consonnes demandent un temps de plus, et tranchent avec les lettres dont elle sont suivies.

Les voyelles simples *é*, *o*, *a*, *i*, *ou*, *u*, *eu* sont constamment représentées par leur figure alphabétique, quelle que soit leur combinaison avec les autres lettres.

La voyelle A commençant un mot, et liée aux consonnes, change, dans cette seule position, sa forme ordinaire contre la boucle contournée à *droite* des lettres tracées de haut en bas, et *dessous* celles fermées de gauche à droite.

Lorsqu'elle est initiale et suivie de voyelles, elle

reprend sa figure alphabétique, ainsi que lorsqu'elle est médiante.

On a préféré la boucle *initiale* à la courbure, comme plus expéditive, plus facile à lier et plus distincte que la ligne courbe qui, dans certains cas, et si la courbure était trop ouverte, pourrait avoir du rapport avec d'autres caractères.

O, toujours représenté par la boucle, se contourne dans toute position, *à gauche* des consonnes formées verticalement, et *dessus* les horisontales. Cette position de l'anneau, qui se prête aisément à toutes sortes de liaisons, a été appropriée de préférence à la voyelle O, l'une des plus fréquentes dans toutes les langues.

La boucle *initiale* désignant O, ne peut se lier à aucun signe de voyelles, pour exprimer les sons *oé, oon, oa, oan, oi, oou, oü, oeu;* mais outre que ces sons commençant un mot sont très-rares, leur analogie reconnue avec *oué, ouon, oua, ouan, oui, ouin, ouou, ouu, oueu* permet de les représenter par un signe commun. (Voir le paradigme, planche 3).

La ligne courbe désignant la voyelle *ou*, se distingue parfaitement dans la ligature; elle ne fait qu'un trait avec la consonne dont elle est immédiatement suivie, et se contourne toujours à *gau-*

che des lettres tracées de haut en bas ou de bas en haut, et *dessous* celles formées dans la direction horisontale. Exemple, pl. 8, n°. 17.

La voyelle *u* ne peut se lier qu'avec les lettres qu'elle précède, sa figure ne permettant point de l'employer comme *médiante*.

On peut l'omettre, dans cette position, surtout lorsqu'elle est précédée d'une consonne tracée horisontalement.

On suppléera cette voyelle, en relisant, par le point placé *au-dessus* de la lettre à laquelle elle est jointe. Ce point indiquera qu'elle est immédiatement suivie de l'*u*, soit qu'elle se trouve liée à une consonne ou à une voyelle; ainsi la lettre sténographique L, par exemple, unie au signe de l'I, et marquée d'un point placé dessus, exprimera *lui*. (Voir ce mot pl. 6).

Dans les langues où l'U se prononce *ou*, et dans lesquelles le son *u* français est étranger, cette voyelle sera figurée le plus souvent par le signe qui désigne toujours le son *ou*.

En latin, par exemple, ou l'U doit se prononcer *ou*, il faut préférer l'usage de la ligne courbe figurant cette dernière voyelle, quoique les Français aient en quelque sorte effacé de la langue de Cicéron le son *ou*, pour y substituer leur U ou l'O (1).

---

(1) Il est singulier que les Français ne prononcent l'U latin

Le point désignant la voyelle *eu* médiante, doit se placer *au-dessous* de la consonne qui la précède; ce point la fait sonner en *eu*. On ne le trace qu'après que le mot est écrit en entier, et l'on peut même le négliger dans les mots familiers, le son *eu* ayant beaucoup de rapport avec notre *e* muet, qui est toujours censé accompagner les consonnes, dans l'épèlement de l'écriture sténographique.

Il faut remarquer que le son *eu*, ne peut être suivi immédiatement, dans le même mot, d'aucunes voyelles, pour former des diphtongues ou des sons uniquement composés de voyelles.

On ne connaît pas, en Français, les sons *eua*, *eué*, *eui* ect., la voyelle *eu* est alors remplacée par *u*, et l'on dit : *ua*, *ué*, *ui*, etc.

Ainsi toutes les fois qu'une consonne suivie immédiatement d'une voyelle à laquelle elle est liée, se trouve marquée du point désignant le son *eu*, cette voyelle doit se prononcer après celle qui est attachée à la consonne qui la précède. Exemple, dans les mots *boueuse*, *radieuse*, etc. Pl. 6; le point se placera, dans le premier mot, *au-dessous* du B lié au signe de la voyelle *ou*, et dans le second, *au-dessous* du D ascendant lié à l'I, et l'on ne pourra lire *bouze*, *pousse* ni *radis*, le point donnant à ces mots leur exacte prononciation.

---

ou, que lorsque cette voyelle est immédiatement suivie d'un A, comme dans *quantum*.

La finale *eur*, fréquente en Français, sera désignée par le signe abréviatif qui lui est approprié (dans les abréviations). C'est la ligne courbe figurant la voyelle *ou*, et que l'on place à distance, au-dessous ou au-dessus de la lettre qui précède immédiatement cette désinence (voir Pl. 4).

Les voyelles *é*, *o*, *a*, *i*, *ou*, *u*, *eu* se placent au centre, sur la ligne d'écriture; mais lorsqu'elles sont liées aux consonnes verticales ou obliques, elles se placent le plus souvent à la partie supérieure de ces lettres. Exemple, pl. 8, n°. 12.

Des Voyelles nasales.

Nous considérerons les voyelles nasales dans deux positions, 1°. quand elles sont *isolées*, et 2°. quand elles sont *liées*.

Les voyelles nasales isolées, sont figurées par les quatre divisions d'un très-petit cercle, et toujours dans la proportion des voyelles simples.

Pour les distinguer de ces dernières, on les place à distance, *au-dessus* de la ligne d'écriture, et à la tête des lettres qu'elles précèdent immédiatement. Exemple, Pl. 8, n°. 13.

Si on craint de les confondre, on les distinguera des voyelles simples par une boucle initiale, contournée dans le sens le plus facile; ainsi les si-

gnes des voyelles *a*, *i*, *u*, sonneront *an*, *in*, *un*, en les commençant par une boucle. Pour suivre l'analogie, la voyelle nasale *on* sera représentée par la quatrième section du cercle, précédée d'une boucle. Exemple, n°. 13.

Les voyelles *initiales* sont rarement représentées par cette forme composée, on doit préférer la figure simple comme plus expéditive et plus facile à tracer.

L'une ou l'autre de ces figures ne s'emploie jamais qu'*isolément*, c'est-à-dire qu'elle ne peut se lier à aucun trait de consonnes ou de voyelles.

Il faut cependant excepter de cette règle, la figure composée désignant le son nasal *in*, dont la facilité du contour permet la liaison avec tous les caractères sténographiques, dans quelque position que se présente la voyelle *in*. Exemple, planche 8, n°. 20.

2°. Quand on veut lier les voyelles nasales *an* et *on* aux lettres qui les suivent ou qui les précèdent, on les exprime par la boucle désignant déjà les voyelles simples *a* et *o* qui leur correspondent.

On donnera une proportion double à cette boucle, pour indiquer l'articulation nasale.

Cette précaution est superflue pour désigner *an* voyelle médiante, sa lettre relative *a*, dans cette position, n'étant jamais exprimée par la boucle, mais toujours par la ligne courbe.

par les mêmes signes que les consonnes,
es-ci; en sorte qu'il faut donner aux voyelles
soit bien distincte, et aux consonnes une

PLES.

t suivi ou précédé d'une lettre tracée horisontalement; il est
ouvent par *ois*, *ais*, sera désigné par le point placé au-dessus

e *à gauche* des lettres tracées verticalement, et *dessus* celles
s remplacé par le signe OU, en raison de l'analogie existant
récédant le signe de l'I pour désigner le son oï, sera marquée
. On aura soin de ne donner à la boucle figurant la voyelle O,

ié à des consonnes; il emprunte alors la forme de la boucle,
essous celles formées horisontalement. Exemple : Pl. VIII,
fait le plus souvent qu'un trait avec les consonnes tracées

emple : Pl. VIII, n°. 16.

tres verticales, et *dessous* les horisontales; elle ne fait qu'un
ngues où la voyelle U se prononce OU, elle sera représentée

ans lesquelles il se prononce OU : dans ce cas, on lui donnera
ne consonne horisontale, peut être indiqué par le point placé

e lorsqu'elle est *initiale* ou *finale*, et dessous la consonne qui
vec notre E muet, permet de la négliger au milieu des mots

ALES.

tre isolées et liées : lorsqu'elles sont isolées, elles se représentent
e des consonnes dont elles sont suivies, ou par les mêmes signes
n doit préférer les figures simples. (Pl. VIII, n°. 13). L'une
le la voyelle nazale *in*, dont le contour permet la liaison dans

urs sons relatifs *o* et *a*, dont on les distinguera, en doublant

n ne lui donnant point son exacte dimension, pourra être

ntourne le plus souvent *à gauche* des lettres verticales et dessus

On doit remarquer aussi que la boucle appropriée à la nasale *on*, ne peut être liée à aucun signe de voyelle; ainsi, dans ce cas, il n'y aurait jamais incertitude, cette boucle figurant uniquement la voyelle *o*.

L'analogie reconnue entre les voyelles *a*, *an* et *o*, *on*, applanirait toute difficulté, s'il arrivait que, dans la vîtesse, on ne donnât pas à la boucle nasale son exacte dimension.

Les personnes qui *parlent du nez*, et qui, par conséquent ne prononcent guères que les voyelles nasales, sont, malgré cette désagréable articulation, entendues de tout le monde.

On peut d'ailleurs, dans les mots peu familiers, désigner ces voyelles nasales, *initiales* ou *finales*, par leurs signes détachés.

Si le contour de la boucle est trop difficile, ou rompt la liaison, l'on exprime la voyelle nasale par sa figure simple, comme cela se pratique, lorsque la voyelle *on* se trouve suivie du signe *l*.

La voyelle *in mediante*, liée aux lettres qui la précèdent ou qui la suivent, reprendra sa forme *initiale*-composée : sa boucle toujours contournée dans le sens le plus commode, se combine aisément avec toutes les figures sténographiques. Exemple, Pl. 8, n°. 20.

Mais comme cette boucle est déjà appropriée

aux voyelles *o* et *on*, et que ce signe intermédiaire peut rendre les sons composés d'*o* et *i*; on marquera cette boucle suivie du signe de la voyelle *i*, d'un trait particulier ; c'est l'accent aigu, placé d'une manière apparente, pour désigner les voyelles contigues *óï*; comme dans l'écriture usuelle, on met deux points sur l'*i* pour distinguer *oï* de *oi*. Voyez, pour exemple, les mots sténographiés *Héroïque*, *Choroïde*, *Corinthe*, *Moïse*, *mince*, planche 6.

Un, le plus désagréable de tous les sons, mais fréquent en Français, puisqu'il exprime un article, sera toujours détaché et figuré par le signe de la voyelle *u* ('), placé à hauteur, comme il est indiqué pour les voyelles nasales.

Remarque sur les sons oi *et* oin.

Ces diphtongues, fréquentes en français, se prononcent *oua* et *ouin* ; elles sont, comme on le voit, composées de la voyelle *ou* et des sons *a* et *in*, dont l'union au signe de cette voyelle désignera ces diphtongues.

L'analogie reconnue entre les sons *oa*, *oua*, *oé*, *oué* et *oi* (non pas *oï*), permet de choisir parmi les figures qui représentent toutes ces modifications, celle qui paraîtra la plus facile à enchaîner à la lettre qui précède. Voyez, pour exemple, les mots sténographiés, *point*, *roi*, *détroit*, *boîte*, *moëlle*, etc. Pl. 6.

Il ne faut cependant pas perdre de vue le bon usage, qui veut qu'on prononce *oua*.

Consultez le paradigme des voyelles unies aux consonnes, Pl. 3.

Pour interroger ce paradigme, on cherche dans la division horisontale supérieure, le signe de la lettre initiale, que l'on descend verticalement jusqu'à la case qui se trouve dans la direction du caractère que l'on veut joindre au premier. Par exemple, pour unir la voyelle *ou* au S, après avoir trouvé cette voyelle dans la première rangée supérieure, on descend jusqu'à la ligne horisontale, sur laquelle repose la lettre S, et l'on rencontre la figure qui représente *ous.*

La première division horisontale contient les lettres *initiales* isolées ou suivies de consonnes et de voyelles.

On y voit que les lettres, dans cette position, sont toujours représentées par leur figure alphabétique, si ce n'est l'*a* attaché aux consonnes dont la courbure est alors remplacée par la boucle contournée à *droite* des lettres verticales, et *dessous* les horisontales.

La première division latérale *à gauche*, représente les lettres *médiantes*.

Le trait vertical et horisontal qui accompagne la boucle, sert uniquement à indiquer la position

de cette boucle, relativement aux lettres tracées dans la même direction.

Les voyelles représentées par les mêmes figures que les consonnes, mais dans une proportion *trois fois* moindre, sont comme celles-ci susceptibles de toutes sortes de combinaisons, et leurs différentes liaisons expriment les différens sons mixtes et les voyelles contigües.

Ainsi, toutes les articulations de la voix humaine, tous les sons simples et composés, modifiés par toutes les combinaisons de voyelles et de consonnes, sont rendus fidèlement par un petit nombre de signes. Les *neuf* caractères primitifs suffisent à la Sténographie exacte.

Voyelles mouillées par la consonne l *simple ou double.*

La consonne *l* simple ou double, perd son articulation palatale, lorsqu'elle sert à mouiller la voyelle qui la précède; dans ce cas, elle indique seulement une modification du son.

La virgule (') placée au-dessus ou au-dessous de la voyelle, fera les fonctions de ces consonnes, et désignera toujours une voyelle mouillée. Exemple : *famille*, *citrouille*, *vermeil*, etc. s'écriront : *fami*, *citrou*, *vermé*, avec la virgule placée *dessus* ou *dessous* les voyelles finales *i*, *ou*, *é*.

Le son *u* ou *eu* mouillé sera désigné par la vir-

et des Voyelles, avec la maniere de les unir.

Planche 3e.

Lettres Initiales.

h	qg	j	m	é	o	on	a	an	i	in	ou	u

gule placée à la suite de la lettre à laquelle il est joint, et au-dessous de la ligne d'écriture. Exemple : *chevrefeuille, cercueil*, etc. s'écriront : *chevref, cerc*, avec la marque du son mouillé, voyez ces mots sténographiés, Pl. 6.

Les voyelles mouillées suivies du son *eur*, seront accompagnées du point placé à la suite de la virgule qui mouille. Voyez pour exemple les mots *barbouilleur, tailleur*, Pl. 6.

Du H *aspiré*.

Le H non aspiré, ne peut avoir de figure dans la Sténographie, qui rejette toutes les lettres qui ne se prononcent pas.

Le H aspiré, sera indiqué par le trait horisontal (-), placé *au-dessus* ou *au-dessous* de la voyelle que frappe l'aspiration. Exemple : dans les mots *hache, héros, hyène*, etc., les voyelles : *a, é, y* qui suivent le *h* aspiré seront marquées du signe de l'aspiration. Exemple, Pl. 6.

De la Prosodie.

Nous avons dit que les voyelles pouvaient être prononcées la bouche plus ou moins ouverte, et avec une émission de voix plus ou moins forte; de manière que ces lettres vocales peuvent être longues, brèves, muettes, ouvertes, etc.

Nous n'en distinguerons que deux sortes, en Français.

1°. Les voyelles *longues* et *ouvertes*, comme le son *é* long, exprimé souvent par les lettres *ois*, *ais*. Par exemple dans les temps du conditionnel, distingués du futur par l'addition de l'*s* qui prolonge le son *ai* (*é*) comme dans *j'aimerais*, *j'aimais*, etc. qu'on ne pourra confondre avec *j'aimerai*, *j'aimai*. Les autres voyelles sont également susceptibles de cette articulation. Dans les mots nous *aimâmes*, *pâtre*; *pâte*, *blême*, *dîme*, *fantôme*, *voûte*, *flûte*, nous *eûmes*, etc.; les voyelles *a*, *é*, *i*, *o*, *ou*, *u*, *eu* marquées de l'accent circonflexe, sont longues et ouvertes.

Cette prononciation sera indiquée en Sténographie exacte, par le point (.) placé *sur* la voyelle.

2°. Les voyelles prolongées par l'*e* muet final, comme dans les noms propres de femme *Julie*, *Servilie*, etc. Les participes féminins et les verbes *punie*, *flétrie*, *aimée*, *adorée*, *reçue*, *émue*, *il avoue*, *il joue*, etc. et dans certains noms comme *Borée*, *dragée*, *la nue*, *la boue*, etc.

Ce prolongement de la voyelle sera indiqué par le point placé *sous* cette lettre. (*Voyez* Pl. 6, art. Prosodie.)

DE LA PONCTUATION.

La virgule et la cédille aidées du point, suffisent à la ponctuation de la Sténographie exacte.

Les repos marqués dans l'écriture usuelle par la virgule (,), le point et virgule (;) et les deux points (:), seront de même désignés par la virgule *seule* et accompagnée du point placé dessus et dessous ce signe.

Les repos du point seront indiqués par la cédille à laquelle on ajoutera un point placé dessus pour l'exclamation et dessous pour l'interrogation.

On aura soin de ne donner à ces caractères que la plus petite dimension, et de les placer *au-dessous* de la ligne d'écriture, à la suite du mot qui termine la phrase.

Cette position ne permet pas de les confondre avec les lettres sténographiques représentées par les mêmes figures.

Exemple :

Repos	de la virgule	(›)
	du point et virgule	(;)
	des deux points	(:)
	du point	(‹)
	du point d'exclamation . . .	(‹̇)
	du point d'interrogation . . .	(‹̣)

Les signes qui suivent, doivent se placer sur la ligne d'écriture.

Signe indiquant le changement d'interlocuteur, dans le dialogue.	(=)
guillemets.	(»)
c'est-à-dire.	(≚)
et cætera.	(..)

J'ai présenté l'alphabet complet des consonnes et des différentes sortes de voyelles; la manière d'enchaîner tous ces caractères est indiquée par les paradigmes. La planche 6 offre des exemples de mots écrits en sténographie exacte, et de mots liés sans traits parasites. Ce dernier moyen d'abréviation est très-expéditif, en ce qu'il fait gagner à la célérité plusieurs tems que coûterait, à chaque mot, le déplacement de la main.

Le sténographe ne craint pas que l'union des lettres ne déguise leur forme; puisque leurs signes représentatifs, au nombre de *neuf* seulement, conservent dans toute position, une figure qui ne peut être altérée par la ligature.

Cet enchaînement ne peut être non plus un obstacle à la lecture (il vaudrait mieux pouvoir dire *lisibilité*), puisque la Sténographie exacte, image fidèle de la parole, peint, pour ainsi dire, les sons tels que la langue les articule. L'usage ne peut de même arrêter la plume du sténogra-

phe, qui n'obéit qu'aux lois de l'organe dont elle devient la rivale.

L'intelligence de la planche 7e. exige la connaissance des abréviations; elle est la copie, en Sténographie exacte, d'une anecdote historique, extraite des œuvres de Montesquieu.

Cette planche présente l'effet de l'écriture sténographique; on n'y voit point de contours forcés; elle s'aligne naturellement, rien n'y est négligé: les voyelles, la ligature, la ponctuation, les abréviations, etc. Tout concourt à rendre cette méthode lisible, exacte, rapide et facile.

On doit se servir de plumes métalliques qui tiennent l'encre. Celles dites *sans fin*, en platine, sont préférables à toutes les autres.

On aura la précaution de se munir de papier très-lisse et d'encre fort limpide.

DES ABRÉVIATIONS

APPLICABLES A TOUTES LES LANGUES

ET A TOUTES LES ÉCRITURES.

Ce système *réduit*, *au nom* radical, *d'une manière méthodique et grammaticale*, *tous les mots composés de chaque idiôme*.

La plupart des auteurs qui ont traité des écritures abréviatives, n'ont cherché que la réduction des lettres et nullement celle des mots; ils ont pensé que pour abréger les mots et les désinences, il faudrait un grand nombre de signes, qui ne pourraient tous être assez simples dans leur forme, et ils ont renoncé à la réduction des mots, même les plus composés.

Je présente un système d'abréviation des mots fondé sur les premiers élémens des langues, qui toutes ont nécessairement des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes.

Ces mots se formant les uns des autres, l'abréviateur n'écrira que le mot primitif ou radical, et il indiquera, par un signe particulier, d'où il dérive; si c'est du substantif, de l'adjectif ou du

verbe, et à quelle classe de mots appartient ce nom réduit.

Plusieurs noms sont formés directement du radical : les mots *amitié*, *amertume*, *mariage*, etc. s'écriront : ami, amer, mari, avec le signe général de réduction du substantif.

D'autres dérivent constamment du verbe ; alors on écrit simplement le radical ou le verbe à la première ou troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Le signe abréviatif dénote un substantif toujours émané du verbe. Tels sont en Français cette foule de noms terminés en *ion*, *aison*, *ation*, *assion*, *action*, *sion*, *tion* et analogues, comme les mots *administration*, *définition*, *déclinaison*, *herborisation*, *notification*, etc. etc.

On écrira seulement : *administre*, *déclare*, *défini*, *décline*, *herbe*, *classe* et *note* ; le signe auxiliaire désignera un nom toujours dérivé du verbe et terminé en *ion* ou analogues ; on ne peut lire d'autres mots que ceux qu'on a voulu exprimer.

Certains noms se forment du substantif : les adjectifs *monstrueux*, *miraculeux*, *frugal*, *nocturne*, etc. se réduiront en écrivant : *monstre*, *miracle*, *fruit* et *nuit* avec la marque de l'adjectif.

Quelques-uns dérivent du verbe soit actif ou passif : dans le premier cas, ils sont terminés en *if* ou en *eur* : *expéditif*, *abréviatif*, *récréatif* et féminins,

expéditive, *abréviative*, etc. *séducteur*, *enchanteur*, *indicateur*, *admirateur*, etc. (ces derniers mots peuvent être substantifs ou adjectifs), s'écriront : *expédie*, *abrège*, *récrée*, *séduit*, *enchante*, *indique*, *admire*, avec l'addition du signe dénotant l'adjectif dérivé du verbe actif, et terminé en *if* ou en *eur*.

Dans le cas où les adjectifs dérivent du verbe passif, ils sont toujours terminés, en Français, en *able* ou *ible* : comme *vitrifiable*, *nuisible*, *lisible*, *admirable*, *navigable*, *amortissable*, etc. On exprime les mots par leur radical : *vître*, *réduit*, *nuis*, *lis*, *admire*, *navigue*, *amorti* avec le trait indiquant l'adjectif formé du verbe passif.

Les noms substantifs dérivés de cette dernière sorte d'adjectifs, et toujours terminés en *abilité* ou *ibilité*, seront abrégés de la même manière, mais avec le signe caractéristique de l'abréviation du substantif. Exemple : *irritabilité*, *amabilité*, etc. s'écriront : *irrite* et *aime*.

La classe nombreuse des substantifs dérivés du verbe, et terminés en *eur*, qui exprime celui ou celle qui fait l'action énoncée par le verbe : *pacificateur*, *régulateur*, *dénonciateur*, etc. s'écriront : *paix*, *règle*, *dénonce* avec le signe accessoire.

Enfin plusieurs noms dérivent constamment de l'adjectif, formé lui-même du nom écrit; en-

sorte que pour arriver au mot composé, il faut franchir un double degré. Exemple : *humanité*, *porosité*, *personnalité*, *formalité*, *maternité*, etc. dérivent des adjectifs *humain*, *poreux*, *personnel*, *formel*, *maternel*, lesquels ont pour racine ou mot primitif, les noms *homme*, *pore*, *personne*, *forme et mère*.

Nous avons divisé en six classes les noms substantifs et adjectifs susceptibles de réduction ; le tableau des abréviations grammaticales indique cette classification et leurs signes abréviatifs.

Quoique l'adverbe soit le plus souvent formé de l'adjectif, il ne varie point, comme ce nom, dans ses terminaisons; il n'en a qu'une seule, lorsqu'il dérive de l'adjectif : cette désinence est en français la syllabe *ment* qui se prononce *man*. Les mots *misérablement*, *comparativement*, *artistement*, se réduiront en écrivant *misère*, *compare* et *art* avec le signe de l'adverbe.

Mais souvent l'euphonie rejette cette sorte d'adverbe pour recourir à une expression plus longue, mais plus douce et plus agréable à l'oreille ; ainsi, des adjectifs féminins *ravissante*, *séduisante*, etc. on ne peut former les adverbes *ravissamment*, *séduisamment* : on est obligé d'employer les mots d'*une manière*, qui, placés devant un adjectif, lui donnent la valeur de l'adverbe ; ou bien la prépo-

sition *avec* qui, devant un substantif, donne aussi à ce nom la signification de l'adverbe; ainsi, on dira, elle chante d'*une manière ravissante*, elle danse d'*une manière séduisante*; elle parle *avec affabilité*, *avec aménité*, etc., etc. toutes ces expressions sont adverbiales.

Nous indiquerons donc par un signe particulier, ces différentes sortes d'adverbes.

Les mêmes caractères servant déjà à représenter les lettres sténographiques, seront employés comme signes d'abréviations grammaticales et logiques. Dans ce cas, ces caractères seront toujours isolés et placés à distance, au-dessous et au-dessus du mot qu'on veut réduire.

Les abréviations grammaticales applicables à toutes les langues, ainsi que leurs principales désinences seront donc désignées :

1°. par les lignes perpendiculaire, obliques et horisontale ;

2°. Par le cercle et ses quatre divisions.

On aura la précaution de ne donner à ces signes d'abréviation que la proportion des accens, dans l'écriture usuelle.

Placés au-dessous d'un mot, ils indiqueront que ce mot réduit est un *substantif*; cette position lui est assignée par son étymologie, substantif venant du latin *substare*, se tenir dessous.

S.

tifs, sont susceptibles de

r radical le nom écrit :
adical, champêtre, etc.
latin) et *champ*, avec
om. . . . . |
ée aux abréviations de

ctif, et toujours terminés
ainsi que les féminins
signe. . . . . \
créatif, démonstratif,
crée, démontre, nie,
te sorte d'adjectif.
désinences *if, tif, ive,*

, et terminés en *oir,*
gues, seront désignés
. . . . /
toire, etc. s'écriront :
éviatif qui s'appliquera
logues.
peler passifs, toujours
ont abrégés par ce signe ⌒
, *aple, ible, iple*

ais) en *ique, tique,*
nt abrégés par ce signe ◡
, *astronomique*, etc.
s'écriront : *carbone,*

verbe, et terminés en
nins *ice, trice*, etc.
n, seront abrégés par
. . . . c
ce, *détracteur, in-*
écrivant : *détruit,*
n.
ifs.
tre considérés comme
de réduction la place
ainsi, pour exprimer
. on écrira seulement
e ce signe abréviatif. ⇀
à la même racine,
e passé. . . . . ⇁
analogues, sont ré-

ADVERBES.

Nous ne considérerons, sous le rapport des abréviations, que trois sortes d'adverbes.

1°. Ceux qui se forment, en français, de l'adjectif féminin, en lui ajoutant la syllabe *ment*, seront abrégés par le radical, auquel on joindra le signe de la désinence *ment* (man) que nous appliquerons aussi à l'adverbe.

Ce signe ou le trait horisontal. . . . . — se placera toujours *au-dessus* du nom qu'on veut réduire. Cette position est assignée aux signes d'abréviation de l'adverbe.

Les mots *comparativement, misérablement, constitutionnellement*, etc. s'écriront : *compare, misère, constitue,* avec le signe de l'adverbe.

Nous observons que les personnes qui préfèrent abréger par désinences, pourront ajouter aux signes des terminaisons *ive, oire, able, ible, ique* et *euse*, le trait horisontal indiquant la finale *ment* (man) ou l'adverbe en général; et l'on réduira ainsi

les syllabes
- *ivement*. . . . .
- *oirement*. . . . .
- *ablement, iblement*. . . . .
- *iquement*. . . . .
- *eusement*. . . . .

sans qu'il soit nécessaire de savoir ce que c'est qu'un adjectif ou un adverbe.

2°. Les mots d'*une manière* placés devant un adjectif, donnent à ce nom la valeur de l'adverbe. On joindra à cet adjectif ou à son radical, le signe de cette sorte d'adverbe, tel qu'on le voit. *a* C'est l'*a* de l'écriture ordinaire; il se placera au-dessus de l'adjectif, ou devant ce nom, sur la ligne d'écriture.

Exemple : *d'une manière charmante, séduisante*, etc. s'exprimera par les mots *charme, séduit,* avec la marque additionnelle de la forme adverbiale *d'une manière.*

3°. La préposition *avec*, suivie immédiatement d'un substantif, donne à ce nom la signification de l'adverbe. On placera *sur* le substantif ou devant ce nom, ce signe particulier. . . . . . x C'est l'x de l'écriture usuelle.

Exemple : *Avec charme, avec prudence*, etc. s'écriront : *Charme, prudence*, avec le signe de réduction indiqué.

Les signes d'abréviation des différentes sortes d'adjectifs et d'adverbes se placent toujours *au-dessus* du nom radical.

Le trait horisontal et la virgule, signes de modification de certaines consonnes, ne sont guères appropriés comme tels, qu'à la ligne horisontale désignant en général les lettres sifflantes; on évitera donc de placer ces signes d'abréviation *au-dessous* ou *au-dessus* de cette ligne.

Quant aux abréviations *logiques*, nous les avons divisé en 4 classes, désignées par les quatre sections du cercle, auxquelles on lie une petite ligne droite tracée en montant ou en descendant, suivant la plus grande facilité. (Pl. 8, n°. 31.)

Du Verbe.

Le verbe, est de tous les mots celui qui prête le plus aux abréviations : ses signes de réduction présenteront simultanément la personne et le nombre, le temps, le mode, le passif, le négatif et l'interrogatif.

Comme la plupart des langues modernes conjuguent avec des verbes auxiliaires, et que l'usage de ces verbes forme ce qu'on appelle les tems *composés*, je m'attacherai à réduire principalement les verbes auxiliaires *être* et *avoir*, qui sont la base

des conjugaisons de la langue française; il me paraît aussi beaucoup plus simple de n'envisager dans les temps composés que la forme de ces deux verbes; non-seulement parce que le système des conjugaisons est plus facile et exige moins de mémoire; mais aussi parce que les tems des verbes auxiliaires sont souvent séparés du participe, par des mots qui forceraient à une hésitation ou suspension, que doit éviter le sténographe, dont les efforts tendent à tracer les mots en même tems qu'ils sont proférés.

Mais quoique je me sois particulièrement arrêté à la réduction des verbes auxiliaires *être* et *avoir*, cependant les mêmes procédés abréviatifs appliqués à ces deux verbes, peuvent s'étendre sans exception, à tous les verbes, à leurs tems, à leurs modes, et en général à toutes les formes, dont est susceptible le système des conjugaisons.

Les mêmes signes usités pour les abréviations grammaticales, serviront à la réduction de toutes les formes des verbes; on ne doit pas craindre qu'il en résulte de la confusion; ces caractères se plaçant le plus souvent *dessus* et *dessous* les lettres qui désignent le nombre et les pronoms personnels, lesquelles lettres ne peuvent recevoir d'autres signes abréviatifs que ceux appropriés aux verbes.

Les pronoms de première ou seconde personne

du singulier et du pluriel, seront désignés par leurs lettres *initiales*, et les pronoms de troisième personne par leurs lettres *finales*. Exemple, Pl. 8, n°. 22.

Les deux pronoms de même personne qui se suivent immédiatement, et qui caractérisent les verbes pronominaux, seront désignés, en croisant les signes des pronoms. Ex. n°. 23.

Les signes abréviatifs des temps du verbe *être*, se placeront *sous* les lettres pronominales, et ils annonceront toujours la présence de ce verbe, sans qu'il soit nécessaire de l'exprimer autrement que par le signe accessoire.

On assignera la même position aux signes abréviatifs des verbes passifs, avec la précaution de désigner le participe, lorsque ce mot réduit à son radical, peut présenter amphibologie. Par exemple, dans cette phrase : *il avait été justifié dans cette affaire*; il faut joindre au mot radical *juste*, le signe du participe; autrement on lirait : *il avait été juste dans cette affaire*.

Les cas où il peut y avoir équivoque, se présentent rarement, et l'on pourra le plus souvent n'écrire que le radical du participe, sans addition d'aucun signe abréviatif.

Dans cet exemple, *il avait été justifié de cette accusation*; il est, je pense, superflu d'ajouter au radical *juste*, le signe du participe passé; que

voudrait dire, *il avait été juste de cette accusation ?*

La raison, ou plutôt le sens commun servira de guide dans ces sortes d'occasions.

Les temps du verbe *avoir*, seront réduits par les mêmes signes que ceux du verbe *être*, mais ils se placeront toujours *au-dessus* de la lettre pronominale, indiquant la personne et le nombre.

La position supérieure est aussi toujours assignée aux signes abréviatifs des temps et modes des verbes actifs; mais il faut avoir l'attention de placer ces caractères *au-dessus* du verbe, dont on n'exprimera qne la forme la plus simple (qui est en français la 1re. ou 3e. personne singulière du présent de l'indicatif) et non pas *sur* la lettre du pronom, qui n'admet que les signes abréviatifs du verbe auxiliaire *avoir*.

Cette précaution est nécessaire en français, pour ne pas exprimer un temps pour un autre. Dans ces exemples : *nous aimerions, nous justifierions*, etc. si l'on plaçait le signe du conditionnel présent sur le pronom *nous*, on lirait *nous aurions aimé, nous aurions justifié*; au lieu qu'en portant ce signe au-dessus des mots *aime* et *juste*, on ne peut lire que : *nous aimerions, nous justifierions*.

Voici en peu de mots la règle générale qu'on doit suivre en français :

Les signes de réduction des verbes *être* et *avoir* se placeront dessous et dessus les pronoms personnels, ou les mots qui précèdent immédiatement ces auxiliaires; et les signes abréviatifs des autres verbes, se placeront dessous et dessus leur radical, c'est-à-dire le verbe écrit au tems le plus simple.

On se rappellera que la position *supérieure* est toujours réservée aux abréviations de l'auxiliaire *avoir* ou des verbes actifs, et la position *inférieure*, à celles du verbe *être* et des verbes passifs.

Cette distinction dans la position des signes de réduction *sur* le verbe ou *sur* le pronom, ne peut avoir lieu que dans les langues qui font usage de verbes auxiliaires; dans celles où l'on conjugue sans cette sorte de verbes, et dont les tems se forment par les désinences, les signes abréviatifs des verbes actifs se placent indifféremment *sur* le verbe, ou *sur* les lettres pronominales indiquant le nombre et la personne, et *sous* ces lettres ou *sous* le verbe, pour le passif.

Les tems simples ou ceux qui se conjuguent sans verbes auxiliaires, seront abrégés suivant les règles énoncées; c'est à-dire qu'on placera *sur* le verbe écrit à la première ou troisième personne singulière de l'indicatif présent, les signes abréviatifs des tems et modes. Exemple : *nous purifierons, vous purifiâtes*, etc. s'écriront : *n. pur.*

avec le signe du futur absolu; *n. pur* avec l'addition du signe du parfait défini, placé *sur* le mot *pur*. (Voir la planche 5).

Comme les temps *simples* sont en général très-rapprochés du radical, on pourra encore les abréger, en n'écrivant que la première ou troisième personne singulière du tems qu'on veut exprimer: ainsi, *nous aimâmes*, *que vous aimassiez*, etc. s'écriront seulement: *n. aima*, *que v. aimasse*; il en serait de même des autres tems, qui se prêtent à ce genre d'abréviation.

On doit bien remarquer qu'il n'est pas nécessaire que les signes abréviatifs des tems des verbes *être* et *avoir*, soient accompagnés de lettres pronominales, et qu'ils peuvent se placer également dessous et dessus toute espèce de mots, qui précèdent immédiatement ces verbes, lesquels mots, dans ce cas, ne pourront être abrégés, et seront écrits en toutes lettres sténographiques, afin d'éviter la confusion de signes détachés. Exemple: *Le Louvre* sera *admiré*; *l'empereur Napoléon* aura *la gloire d'avoir achevé ce chef-d'œuvre d'architecture*.

Les signes du futur, désignant les verbes *sera* et *aura*, se placeront, le premier *sous* le mot *Louvre*, et le second *sur* le nom *Napoléon*, lesquels mots précèdent immédiatement les temps des verbes *être* et *avoir*.

Ce moyen d'abréviation est sans doute très-rapide ; puisque les temps les plus composés des verbes *être* et *avoir*, qui se présentent à chaque instant, sont exprimés par les signes les plus simples et les plus expéditifs qui puissent être imaginés : ce sont toujours les caractères élémentaires de la Sténographie exacte, représentés dans une très-petite proportion.

Des Temps et Modes.

Il n'y a que trois grandes époques : le *présent*, le *passé*, et le *futur*.

Un signe particulier à ces trois tems les gravera facilement dans la mémoire.

Il ne peut y avoir qu'un présent ; il y a des passés plus ou moins éloignés, et des futurs plus ou moins prochains.

Il y a quatre modes : l'*indicatif*, l'*impératif*, le *conjonctif* et l'*infinitif*.

L'indicatif, le plus usité de tous ces modes a dix formes : savoir, *un* présent, *cinq* passés, *deux* futurs et *deux conditionnels*.

Le présent, sera indiqué par la ligne perpendiculaire.

Les *cinq* passés, par le trait horisontal et les quatre divisions du cercle ; les *deux* futurs par les deux lignes obliques, et les deux conditionnels par

l'accent circonflexe, dont l'un est renversé. (Voy. planche 5).

L'*impératif*, marque le plus souvent un présent, et comme ce temps, il n'a qu'une forme, qui sera désignée par un signe particulier, composé de l'*a* et de l'*i* sténographique. (Voir ce signe Pl. 5).

Il se place *au-dessous* des lettres pronominales, pour le verbe *être*, et *au-dessus* pour *avoir*.

Le *conjonctif* peut désigner un présent et trois sortes de passés. Ces temps seront indiqués par les mêmes signes que ceux appropriés à l'indicatif, dont ils sont assez distingués par le premier verbe, et le *que*, qui précède presque toujours le conjonctif.

On pourra au surplus placer un point dans le cintre du signe sténographique Q, pour indiquer que le verbe dont il est suivi est au conjonctif. (Voir Pl. 5).

L'*infinitif*, présente les trois époques : le présent, le passé et le futur, sans désignation de nombre et de personnes; il faut donc retrancher les signes des pronoms.

Les temps de ce mode seront encore désignés par les mêmes signes que ceux usités pour l'indicatif; ils en seront distingués par le point placé à *droite* pour marquer l'infinitif; et à *gauche*, pour le gérondif. Voyez les abréviations de ce mode, planche 5.

Les signes de réduction de ce mode se placeront comme ceux des autres, c'est-à-dire qu'on leur donnera la position *supérieure*, pour le verbe auxiliaire *avoir* et les verbes actifs, et la position *inférieure*, pour *être* et les verbes passifs.

Dans les langues où l'infinitif présente d'autres tems, on suivra la même méthode de composition, en ne s'écartant jamais de l'analogie et du système; c'est-à-dire qu'on ajoutera un point à la figure primitive indiquant le tems des verbes.

Mais comme l'*infinitif*, les *participes* présent et passé, ainsi que le *gérondif*, se présentent souvent dans le discours, et que ces temps prêtent beaucoup aux réductions, on les désignera par un signe plus rapide et qui leur sera uniquement approprié.

C'est le trait horisontal, précédé ou suivi d'une légère courbure, formée au commencement ou à la fin de ce trait.

Ainsi, les mots *clarifier*, *justifier*, *ombrager*, *modifier*, etc. les participes présens *clarifiant*, *justifiant*, et les participes passés *clarifié*, *justifié*, etc. s'écriront : *clair*, *juste*, *ombre* et *mode* avec l'addition des signes particuliers de l'*infinitif* et des participes, que l'on peut appliquer à l'infinitif, aux participes et au gérondif des verbes *être* et *avoir*.

Ces signes abréviatifs se placent *au-dessous* du

mot qui précède immédiatement le verbe *être*, et *au-dessus* pour *avoir*. Exemple : Voyez mode *infinitif*, planche 5.

De la Négation.

La négation susceptible de se joindre à tous les verbes, à tous les tems et à tous les modes, doit être désignée par une figure facile à former et à enchaîner ; la boucle ou l'anneau m'a paru très-propre à cet usage.

La négation sera donc désignée en général par ce signe, placé *au-dessus* du verbe, pour la forme négative *ne pas*, et *au-dessous*, pour *ne point*; mais lorsque la négative est accompagnée de signes abréviatifs des verbes, alors on doit lier la boucle qui la désigne aux signes des tems.

Cette boucle placée au commencement ou à la fin des caractères, n'empêche pas de reconnaître toujours les figures primitives usitées dans la Sténographie.

Elle précédera les signes abréviatifs des verbes, pour désigner la négation *ne pas*, et elle les terminera pour *ne point*. Exemple, Pl. 8, n°. 24.

On doit observer que la boucle unie aux trois lignes tracées verticalement, est contournée *à droite* de la perpendiculaire, soit que cette boucle commence ou termine la ligne; et qu'elle se forme *à gauche* des lignes obliques. N°. 24.

Cette distinction sert à caractériser ces signes, de manière à ce qu'il ne soit pas possible de les confondre, quand bien même la pente ne serait pas marquée sensiblement.

La boucle négative s'unit également aux signes particuliers de l'infinitif, des participes et du gérondif; elle se contourne dessus le trait horisontal, pour désigner *ne pas*, et dessous, pour *ne point*. Ex. n°. 24.

De l'Interrogation.

L'interrogation sera désignée par le point, placé *sur* le verbe ou le pronom. Ce point s'écrira dessous le verbe, quand on interrogera avec *négation*.

Lorsque le point interrogatif accompagnera les signes abréviatifs des verbes, on le placera indifféremment dessus ou dessous ces caractères, la forme négative étant indiquée par la boucle unie aux signes des temps.

Nous verrons, en parlant de l'article, que les pronoms de la troisième personne, lorsqu'ils ne sont point accompagnés de signes abréviatifs des verbes, peuvent être désignés par les signes des articles.

Le tableau suivant présente, dans un petit cadre, les abréviations du verbe *être*.

J'ai cru inutile de citer d'autres exemples de

conjugaisons, le verbe *avoir* et les verbes actifs s'abrégeant de la même manière, et par les mêmes signes que le verbe *étre*.

On observera seulement de placer les signes de réduction, comme il a été indiqué, relativement aux lettres pronominales et aux verbes.

Ce système d'abréviation des verbes peut s'appliquer à toutes les langues, soit que le pronom s'exprime ou se désigne par les terminaisons; soit que les formes se composent des verbes auxiliaires ou autrement; les tems, les modes, l'actif, le passif, le négatif, l'interrogatif, tout ce qui constitue le verbe, dans tous les idiômes, est indiqué d'une manière régulière et uniforme; ensorte qu'il n'y a qu'un mode de conjugaisons dans le système universel des langues. (Voir le tableau).

ABRÉVIATIFS PL. V.

Pag. 72.

-bes auxiliaires *être*, *avoir*, et autres.

	Sténo.	TEMS ET MODES.	Sténo.
per-		INFINITIF.	
pnju-		Les signes abréviatifs de l'infinitif et du gérondif des verbes *être* et *avoir*, se placent dessous et dessus le mot qui les précède immédiatement, et le radical des autres verbes.	
per-			
...			
dési-			
e sec-		*Présent* .. Être.......	
		Participe. Été........	
		Parfait... Avoir été....	
...		*Futur*.... Devoir être ..	
...		GÉRONDIF.	
é...			
é...		*Présent* .. Étant......	
té..		*Passé*.... Ayant été ...	
		Futur.... Devant être..	
...		NÉGATIF.	
té..			
...		Nous ne sommes point....	
été..		Nous n'aurions pas été....	
		Nous ne nous serions point.	
		N'avoir pas été.........	
...		Ne soyons point........	
		INTERROGATIF.	
....		Avons-nous été?	
s...		Ne serons-nous pas?	
été..		Ne nous sommes-nous point?	
s été.		N'est-ce pas être?	

Quelques abréviateurs conseillent de retrancher les mots qui, disent-ils, peuvent être suppléés : tels que les articles définis et indéfinis; plusieurs pronoms, conjonctions, etc.

La Sténographie exacte rejette celles de ces suppressions qui peuvent donner lieu à des erreurs. Pour mériter sa dénomination, elle doit tracer les propres expressions de l'orateur.

Le sténographe, écho fidèle de ce qu'il entend, ne peut être un copiste incorrect.

Cependant on peut, sans inconvénient, supprimer l'article *le, la, les* devant les noms communs, lorsque le genre et le nombre sont suffisamment désignés par le sens de la phrase.

De l'Article et des Cas.

Comme l'article est de tous les mots, celui qui se présente le plus souvent, il sera désigné, au *singulier,* par le point linéaire (.), et au *pluriel,* par le point à jour, c'est l'*o* sténographique.

Ces signes d'abréviation sont les seuls auxquels on ait donné *cinq* positions, relativement au nom qu'ils modifient.

Placés sur la ligne d'écriture, ils désigneront le *nominatif le* ou *la*, pour le *singulier,* et *les* pour le *pluriel.*

Dans les cas où le signe de l'article au *nominatif* pluriel, pourrait être confondu avec la voyelle

o, qui indique en français un *datif*, on écrira en toutes lettres sténographiques l'article *les*, ou bien on contournera l'*o* en spirale, tel qu'on le voit Pl. 8, n°. 35, pour le distinguer de la voyelle et désigner l'article pluriel.

Le *génitif* sera indiqué par les signes placés à la *tête* du nom qui suit, en français, immédiatement l'article.

Pour le datif, ces signes se placent *au pied*. Ces trois cas sont les seuls qu'il soit utile d'abréger de cette manière en français, où l'accusatif se forme comme le nominatif, et l'ablatif comme le génitif.

Dans les langues qui déclinent par désinence, l'accusatif sera indiqué par les mêmes signes placés au-dessus du nom, et au-dessous pour l'ablatif. (1)

Les différentes positions de ces deux signes (.₀) désigneront donc tous les cas des substantifs, des adjectifs, des participes et des pronoms, dont on n'écrira que la forme la plus simple.

Le pronom singulier des deux genres *il* ou *elle*, sera aussi désigné par le point linéaire (.) placé devant le verbe, et sur la ligne d'écriture.

Le pluriel *ils* ou *elles* sera désigné par le point à jour (₀), placé sur la ligne d'écriture.

---

(1) Ainsi les mots latins *brevibus*, *legionibus*, etc. s'écriront : *brevi*, *legio*, avec la marque du datif ou de l'ablatif.

Cette manière de représenter l'article et le pronom à la troisième personne par le même signe, est empruntée de plusieurs langues.

La position du signe devant le verbe, et le sens de la phrase, ne permettent pas qu'on puisse confondre le pronom avec l'article, toujours placé devant un nom.

Un, *une*, que plusieurs grammairiens considèrent comme une sorte d'article, seront toujours figurés, pour les deux genres, par le signe de la voyelle nasale *un*, c'est-à-dire par la virgule, placée *au-dessus* de la ligne d'écriture, et à la *tête* du mot qui suit immédiatement.

En général, l'adjectif peut être invariable, comme il l'est en Anglais, et même le plus souvent en français pour l'oreille, comme pour les mots terminés en *e*, *ble*, *tre*, etc. et suivis de consonnes.

Ainsi, dans cette phrase : les hommes ou les femmes *sensibles*, *charitables* et *justes* seront toujours *rares*.

Les noms sensibles, charitables, justes et rares sont des deux genres, et le nombre est *nul* pour l'oreille qui n'entend point l'*s* du pluriel.

On pourra donc écrire dans la vîtesse : *toile blanc*, *sec*; *femme charmant*, *vertueux*, *enchanteur*, *etc.* au lieu de : *toile blanche*, *sèche*; *femme*, *charmante*, *vertueuse*, *enchanteresse*.

Degrés de comparaison.

Les degrés de comparaison seront désignés par les signes des voyelles représentées par les quatre sections du cercle, que l'on marque d'une petite sécante, tel qu'on le voit. Pl. 8, n°. 25.

Les deux sections formées verticalement, désigneront les degrés de supériorité, et les sections horisontales, ceux d'*infériorité*.

L'union des figures du cercle tracées verticalement ou horisontalement, et barrées comme on le voit, n°. 25, représentera divers adverbes de quantité.

Les deux lignes obliques croisées indiqueront le superlatif absolu ou la particule *très*.

Le pluriel des comparatifs et superlatifs sera toujours assez désigné par le nombre du substantif auquel ils se rapportent, et par l'article: nous venons de prouver que les adjectifs peuvent être *indéclinables* (1).

Les signes des degrés de comparaison de supériorité et d'infériorité se placent, en français,

---

(1) Les langues où les degrés de comparaison se forment par désinences, comme en latin par exemple, gagneront encore plus que le français à ce genre de réduction; ainsi le mot *altissimorum* se réduira à *alti*, avec la marque du superlatif, au génitif pluriel.

sur la ligne d'écriture, et devant le positif, dont on n'écrit que le radical; les signes de réduction indiqueront en même temps l'adjectif ou l'adverbe et le degré de comparaison, sans qu'il soit besoin de joindre au signe du comparatif celui de l'espéce du mot réduit.

Dans les langues qui déclinent, ces signes s'écriront après le positif, avec la marque des cas et du nombre.

Tous les signes de comparaison, de supériorité ou d'infériorité, accompagnés d'un point placé *au-dessus*, seront censés suivis du mot *grand*; et du mot *petit*, lorsque le point sera placé *au-dessous*. Ex., Pl. 8, nº. 27.

Les signes de comparaison placés au-dessous ou au-dessus d'un mot, désigneront différens degrés d'augmentation ou de diminution; ainsi les mots *sérénissime*, *généralissime*, *archiduc*, *archichancelier*, *architrésorier*, *archevêque*, et par extension tous les composés du mot grec *archi*, s'écriront : *serein*, *général*, *duc*, *chancelier*, *trésorier*, *évêque*, avec l'addition du signe de supériorité, (Voir nº. 26) qu'on peut appeler signe *augmentatif*; et les mots *maisonnette*, *fillette*, *lionceau*, *arbrisseau*, *particule*, *monticule*, etc. s'écriront : *maison*, *fille*, *lion*, *arbre*, *partie*, *mont*, avec le signe d'infériorité, appelé *diminutif*. Ex. nº. 26.

Le français a peu d'augmentatifs et de dimi-

nutifs formés du radical : les adjectifs *grand* et *petit* indiquent le plus souvent, dans cette langue, les degrés d'augmentation et de diminution.

On désignera ces adjectifs par leur lettre *initiale*, qu'on barrera d'un petit trait, pour le superlatif absolu. Ex, pl. 8, n°. 28.

Des Répétitions.

Il y a plusieurs sortes de répétitions : on peut répéter immédiatement un mot, une phrase, une question en affirmant ou en niant.

Le plus souvent les répétitions ne sont point *immédiates ;* c'est-à-dire qu'elles peuvent être séparées par un nom auquel se rapportent les mots répétés, et dont la répétition indique le même rapport, le même objet, le même but, le même motif, etc.

Nous distinguerons donc deux sortes de répétitions, 1°. la répétition du mot ou de la phrase qui se suive, sans être séparé par aucun autre mot, et que nous appellerons *immédiate.*

2°. La répétition des mots qui sont toujours séparés par le nom auquel ils se rapportent, qu'ils régissent le plus souvent, et que nous nommerons répétition *relative.*

Ces mots si souvent répétés sont les articles, les différentes sortes de pronoms, les adverbes de

comparaison et de quantité, les prépositions, les particules, etc.

Des exemples de ces deux sortes de répétitions vont nous faire mieux entendre :

1°. Répétition *immédiate* de mots, de phrases ou questions, en affirmant ou en niant.	Mon père, mon père, êtes-vous chrétien? Je suis chrétien. Êtes-vous coupable? Je ne suis point coupable. Pardonnez, pardonnez, grand Dieu! etc.
2°. Répétition *relative* de mots, séparés par le nom qu'ils régissent.	Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang, la valeur, la dignité, le sang. Mon père, mon oncle et mon frère passent leurs loisirs, tantôt à la chasse, tantôt à la pêche, tantôt à la campagne, tantôt à la ville, etc. Il est sans talens, sans fortune et sans amis. Il est le plus riche, le plus vertueux et le plus éclairé des hommes. Il n'a ni parens, ni amis, ni protecteur.

On indiquera la répétition *immédiate* du mot, par l'accent circonflexe de l'écriture usuelle (^), qui est lui-même la répétition de la ligne oblique, dont la première est tracée en montant, et la seconde en descendant.

Ce signe se place au-dessus ou au-dessous du mot qu'on veut répéter.

On peut se dispenser d'écrire la répétition affirmative ou négative de la question, en plaçant au-dessous ou au-dessus du mot qui termine la phrase ou la question, l'accent circonflexe *renversé* (29).

Ce signe modifié par la boucle (signe général de négation dans notre système), tel qu'on le voit

planche 8, n°. 29, désignera la répétition *néga-tive* : ainsi, pour rendre ces phrases : *êtes-vous chrétien ? Je suis chrétien.* On exprimera la réponse en plaçant au-dessous du mot *chrétien*, le signe de répétition affirmative de la question. Si l'on avait à écrire la réponse : *Je ne suis point chrétien*, on abrégerait par le signe de la réponse négative.

Si un mot, une phrase ou un refrain est répété trois fois, on joindra une troisième ligne à l'union des deux qui figure le signe de répétition. Exemp. Pl. 8, n°. 29 et Pl. 6, art. *Répétition*).

Quant à la répétition *relative* de mots séparés par le nom auquel ils se rapportent, comme elle est très-fréquente, et qu'elle s'opère sur les mots les plus usités dans toutes les langues, on en abrégera la répétition par les deux points; ainsi la répétition des articles singulier et pluriel sera indiquée, en ajoutant un point aux signes qui les déterminent, tel qu'on le voit : (: ⁰̣)

Pour les autres mots, tels que les pronoms, les adverbes de comparaison et de quantité, les prépositions, les particules, etc. on désignera leur répétition, en plaçant au-dessous deux points (..) dans la direction horisontale. Ces deux points dispenseront d'écrire la répétition de ces mots; ainsi les exemples cités s'écriront :

Il a l'esprit, cœur, mérite, rang, vertu, va-leur, dignité, sang.

Le point ajouté à celui qui désigne l'article, en sténographie, suppléera la répétition de ce mot placé devant le nom commun.

Mon *père, oncle et frère passent leurs loisirs* tantôt *à la chasse, pêche, campagne, ville.*

Les deux points placés au-dessous du pronom *mon* et de l'adverbe *tantôt*, rendent la phrase régulièrement telle qu'on veut l'exprimer.

Les autres exemples s'abrégeront par le même procédé de cette manière :

Il est sans *talens, fortune, amis.*

Il est le plus *riche, vertu et éclairé des hommes.*

Il n'a ni *parens, amis, protecteur.*

Des Oppositions ou Contraires.

Un signe particulier formé de l'union des voyelles sténographiques *ou* et *u*, servira à désigner les contraires ou les oppositions. Nous l'appelerons *adversatif.* (Voy. *Signe adversatif*, pl 8, n°. 30).

Il se placera au-dessous ou au-dessus du nom dont on veut marquer le contraire : par exemple, cette suite de mots :

Les grands, les petits, les riches, les pauvres, les bons, les méchans s'abrégera ainsi :

Les *grands, riches, bons,* etc.

Le signe adversatif dispense d'écrire les contraires et l'article.

6

DES ABRÉVIATIONS LOGIQUES.

Les abréviations grammaticales ne pourraient réduire toutes les classes de mots, il en est qui semblent appartenir plutôt à la logique qu'à la grammaire.

Les noms d'arts et métiers, de sciences et les mots désignant ceux qui les cultivent; ceux d'arbres à fruit, d'habitans de ville, de pays; les noms indiquant une secte, une doctrine et leurs partisans, etc. tous ces mots et ceux de la même classe appartiennent au système d'abréviations *logiques*, ainsi appelées parce qu'on ne les a obtenues que par le raisonnement.

Nous avons divisé les abréviations logiques en *quatre* classes, désignées par les quatre sections d'un très-petit cercle, auxquelles on lie un trait droit tracé en montant ou en descendant, suivant la plus grande facilité, et de manière à reconnaître toujours la ligne courbe par laquelle on commence le signe composé. Exemple, planche 8, n°. 31.

Ces signes se placent ordinairement *au-dessous* du nom qu'ils modifient; mis *au-dessus*, ils dénotent celui ou celle qui fait *l'action* prise en moin-

dre part, qui cultive la *science*, qui possède la *charge*, qui habite le *lieu*, etc.

1°. La première classe désignée par l'*a* sténographique, suivi d'un trait ascendant, indique celui ou celle qui fait l'objet représenté par le nom, ou l'action énoncée par le verbe : ce signe désigne celui ou celle qui *cultive*, qui *aime*, qui *recherche*, qui *vend*, qui *achète*, qui *fabrique*, etc. l'objet exprimé par le nom.

Il s'applique à l'être qui *porte*, qui *produit*, à celui qui *habite* le lieu; à celui qui *adore* l'objet du culte représenté par le nom, etc., etc. Les mots *agent de change*, *miroitier*, *démonstrateur*, *accusateur* et féminin *accusatrice*, *marchand de*...... vin, étoffes, toiles, linge, etc. tous les noms désignant ceux qui cultivent les arts et métiers; tous ceux d'arbres à fruit; tous les noms d'habitans de villes, de pays; etc. Ces nombreux substantifs se réduiront, en écrivant : *change*, *miroir*, *démontre*, *accuse*, *vin*, *étoffes*, *toiles*, *linge*; avec l'addition du signe abréviatif de la première classe.

Lorsque le nom sera pris en moindre ou en mauvaise part, le signe de réduction se placera *au-dessus* de ce nom. Exemple : *artisan*, *rimailleur*, etc. seront ainsi distingués d'*artiste* et *rimeur*; quoique ces mots aient pour radical commun *art* et *rime*.

Le signe abréviatif de la première classe placé *sur* la ligne d'écriture devant un nom désignant un objet de *commerce* ou de *luxe*, exprimera les mots *marchand de.....*

2°. La seconde classe sera désignée par l'*i* sténographique lié à un trait descendant (n°. 31). Ce signe indiquera la logique, la démonstration, le système, la secte, la doctrine, l'étude, la science, le procédé, l'art, etc.

Astronomie, *minéralogie*, *métallurgie*, *jurisprudence*, *christianisme*, *calvinisme*, *agriculture*, *ébénisterie*, etc., etc. s'écriront : astre, mine, métal, *juri* (latin), christ, calvin, agri (latin), ébène, avec le signe de réduction.

Ce même caractère désignera les syllabes *logie*, *graphie* et *isme*. Placé *au-dessus* du nom, il indiquera celui ou celle qui cultive la science ou l'art représenté par le radical. Exemple : *astronome*, *jurisconsulte*, *agriculteur*, *minéralogiste*, *ébéniste*, etc. se réduiront aux mots : astre, juri, agri, mine, ébène ; avec l'addition du signe approprié aussi aux désinences *iste*, *logiste* et *graphe*.

3°. La troisième classe sera désignée par la voyelle sténographique *ou*, à laquelle on joint un trait descendant (n°. 31).

Ce signe indiquera la *charge*, la *dignité*, le *devoir*, la *profession*, la *manière d'être*, etc. *Magistrature*, *royauté*, *judicature*, *pontificat*, *con-*

sulat, *généralat*, etc. s'écriront ; magistrat, roi, juge, pontife, consul et général, avec le signe auxiliaire, qui, placé *au-dessus* du nom, désignera celui ou celle qui possède la *charge*, la *dignité*, etc.

4°. La quatrième classe des abréviations logiques sera désignée par l'*u* sténographique, lié à un trait ascendant. (N°. 31.).

Ce signe indiquera en général le *lieu*, le *pays*, et plus particulièrement la *ville* où commande, où règne l'être représenté par le nom écrit; il en désigne le fondateur, le chef, le roi ; etc. *royaume*, *monastère*, *bergerie*, *laiterie*, *généralité*, *Pétersbourg*, *Louisiane*, *Napoléonville*, etc. s'écriront : roi, moine, berger, lait, général, Pierre, Louis, Napoléon ; avec le signe abréviatif.

Ce caractère placé *au-dessus* du nom, indiquera celui ou celle qui *habite* le lieu, la ville dont il prend le nom. Exemple : *Parisien*, *Moscovite*, *Bourguignon*, *Espagnol*, *Montagnard*, etc. s'écriront : Paris, Moscou, Bourgogne, Espagne, montagne avec l'addition du signe de réduction de cette classe ; qui, placé *sur* la ligne d'écriture, devant un nom de pays ou de ville, exprimera les mots *habitant de*......

De quelques désinences fréquentes, en français, et qui sont rarement réductibles par les moyens généraux.

Cien, sien, tien et analogues; ence, ance, anse et analogues; ange, anche et analogues; ince, insse et analogues; ension, angions, inssions et analogues.	Voir les signes abréviatifs appropriés à ces désinences. Pl. 8, n°. 32.

Il faut avoir l'attention de placer les signes de réduction de ces terminaisons, à la suite du mot réduit, et au-dessous de la ligne d'écriture. La virgule *seule* se place directement au-dessous du mot.

Cette position ne permet pas de confondre ces traits avec les lettres sténographiques, toujours tracées d'une hauteur prise au-dessus du centre d'écriture, et qui ne se prolongent au-dessous de ce centre, que lorsqu'elles sont médiantes.

Les syllabes *ence*, *ance*, *anse*, *ange* et *insse* suivies de la diphtongue *ion*, seront abrégées en terminant par une boucle leurs signes de réduction. Voyez *ension*, *angions*, *inssions*, planche 8, n°. 32.

Quelques auteurs de procédés abréviatifs ont cherché à réduire leur écriture, uniquement par les principales désinences de la langue, représentées par des signes particuliers.

Mais outre qu'une pareille méthode est *insuffi-*

rdeaux, Londres, Madrid, le Rhône, la Dordogne, la Vendée,

horax, Diarthrose, Dichotome, Tréfilerie,

gue, bac, biquet, lui, boueuse, radieuse, Tailleur, railleur.

étroit, boite, moëlle, Caille, vermeil, famille, Citrouille

honte, pâte, forêt, j'aimais, fantôme, Astrée, Cornelie

de, bonne mère, tout est perdu, je vous salue

vitrifiabilité, humanité, paternité, Pacificateur

épuratoire, oratoire, vitrifiable, lisible, sulfurique, protectrice

, d'une m.re séduisante, avec affabilité

a x

idolatré, vous ne vous êtes point justifié, justifiez-vous?

&c. généralissime, archi-chancelier, arbrisseau, monticule

auvres, la beauté, la laideur, le chaud, le froid, le blanc, le noir

je suis chrétien, êtes-vous coupable? je ne suis point coupable

la même veste, et le même chapeau ni vous, ni lui, ni moi

artisan, maronier, citronier. Astronomie, Minéralogie

ille, Pétersbourg. Hab.t de Petersbourg, quatrièmement, lyliacées

Lysimaque.

Ext. de l'Esprit des Lois, T. 3.

Gravé pour l'Auteur, Rue des Noyers N.º 40, par Dien, Rue S.t Jacques, N.º 41.

sante, pour atteindre tous les mots composés, dont les terminaisons varient à l'infini, elle exige encore une quantité de figures souvent plus compliquées et plus difficiles à tracer que les syllabes mêmes qu'on veut abréger.

Ces moyens d'ailleurs, ne peuvent s'adapter qu'à une très-petite partie des mots d'un *seul* idiôme.

Le système d'abréviation de la Sténographie exacte, convient au contraire à toutes les langues; parce qu'il est fondé sur les principes généraux qui constituent leur formation.

NUMÉRATION STÉNOGRAPHIQUE.

A l'exemple des Grecs et des Orientaux, nous donnerons aux caractères numériques, les mêmes figures qu'à ceux de l'alphabet. Exemple, planche 8, n°. 33.

Tous ces signes suivent, dans leur combinaison et leur enchaînement, les procédés sténographiques.

Les deux lignes représentant les chiffres *un* et *deux*, se traçant toujours de haut en bas, et cette direction forçant souvent à quitter l'alignement, on doit préférer les signes précédés de la boucle et de la courbure, qui se tracent en montant. Ces dernières figures ne peuvent s'employer que lorsqu'elles commencent un nombre.

Quand *un* et *deux* sont précédés d'autres chiffres, ils sont désignés par les lignes perpendiculaire et oblique.

Le 9 précédé d'une boucle ou suivi d'un trait horisontal, sera toujours représenté par le signe terminé par la courbure.

La boucle contournée dans le sens le plus facile à l'enchaînement, indiquera la répétition du

chiffre qui la précède immédiatement. Ex. n°. 34.

Le trait oblique figurant le chiffre 3, doit avoir une proportion trois fois plus grande que celui qui représente le zéro. Ces caractères se tracent en montant ou en descendant.

La propriété qu'on a donnée à la boucle de désigner la répétition du chiffre qui la précède immédiatement, joint aux avantages de la célérité et de la régularité, celui non moins important de prévenir l'inconvénient qui peut résulter, en donnant au même chiffre une proportion plus ou moins grande, pour exprimer la répétition de *deux* ou *trois* fois le même signe.

On sent combien il est essentiel de donner à ce signe composé une exacte dimension, pour ne se pas tromper sur sa juste valeur.

La boucle sert encore à donner de la grâce aux caractères, et à faciliter leur alignement.

Le point vaut *mille*.

Le zéro vaut *million*.

Et la ligne spirale vaut *milliar* (n°. 35).

Le zéro ajouté au signe du *milliar*, indiquera les *trillions*; deux zéros, les *quatrillions*, et ainsi de suite.

Pour ne pas confondre les lettres sténographiques avec les chiffres, on soulignera ces derniers d'un trait horisontal.

ABRÉVIATIONS NUMÉRALES.

Le nombre ordinal sera abrégé, en ajoutant au radical le signe de l'adjectif indéterminé : c'est le trait vertical. Exemple : *troisième, quatrième*, etc. s'écriront : trois, quatre, avec le signe abréviatif, placé *au-dessus* du chiffre.

L'adverbe formé du nombre ordinal, sera désigné par le signe de l'adverbe général placé *sur* le nombre radical; *troisièmement*, *quatrièmement*, etc. s'écriront : trois, quatre, avec le trait horisontal.

Le mot *fois* joint au nombre radical, sera exprimé par la lettre sténographique *f*. Exemple : *trois fois*, *quatre fois*, etc. s'écriront : trois, quatre avec l'addition de ce signe.

Le nombre ordinal suivi du même mot, sera abrégé, en plaçant le signe du F sténographique *au- desss* du nombre radical; on aura soin de ne donner à ce signe détaché que la plus petite dimension.

Les nombres *multiplicatifs* seront abrégés, en joignant au nombre radical le signe des adjectifs terminés en *able* ou *ible* : (c'est l'*a* sténographique); ainsi, *triple*, *quadruple*, etc. s'écriront :

graphiques cités pour Exemples,
ligué par les Numeros.

Signes primitifs.

24... avec nepas

avec nepoint

25... plus, le plus ou les plus, moins, le ou les moins.

très, plus ou moins, de plus en plus, d'au.t plus, d'au.t moins.

26... Augmentatif, diminutif

27... plus grand, pl. petit, plus ou moins grand &c.

28... Grand, très grand, petit, très petit.

29....

30... Signe adversatif......

Abrév. logiques.

31.... 1.re classe .. 2.e ... 3.e et 4.e

32... ligne d'écriture

cien, ance, ange anche, insse,

ention ansion angion inssions

Chiffres

33.... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0

34.... 111 222 333 444 555 666 777 888 999 &c

35... mille, million, milliar

36... Tachy. la lo ga go

Gravé par Dien

trois et quatre, avec l'addition du signe de réduction.

On abrégera de la même manière les nombres composés qui ne peuvent se former de la désinence *ble* ou *ple*, comme *neuf fois autant*, *vingt-quatre fois plus*, etc. quoiqu'on ne puisse pas dire ; *neuvuble*, *vingt-quatretruple*, le sténographe fidèle à l'analogie, abrégera ces derniers nombres, comme il a abrégé *triple*, *quadruple*.

L'adverbe formé du nombre multiplicatif, sera désigné par le même signe que l'adjectif, auquel on ajoutera le trait horisontal, signe de la désinence *ment* ou de l'adverbe en général. Ex., *triplement*, etc. s'écrira trois.

Le nombre *collectif* sera désigné par l'anneau (o) placé *au-dessus* du nombre radical. Ce caractère est aussi très-propre à désigner la *réunion*, *la famille*. Exemple : *herbacées*, *lyliacées*, etc. pourront s'écrire : *herbe* et *lys*, avec le signe *collectif*.

On doit remarquer que tous les signes d'abréviations numériques, se placent *au-dessus* du nombre.

STÉNOGRAPHIE EXACTE.

Comparaison de la STÉNOGRAPHIE EXACTE *avec celle adaptée à la langue française, par M. Bertin.*

QUOIQUE la Sténographie exacte n'omette aucun son, aucunes voyelles, elle est cependant plus rapide que celle de Taylor, qui ne tient aucun compte des voyelles et diphtongues médiantes, et qui ne désigne toutes les initiales que par le point seul.

Ce point coûte deux tems : le tracé et le lever de la plume.

Dans la Sténographie exacte, les voyelles initiales et les médiantes, toujours déterminées, se fondent avec la consonne qui les suit immédiatement.

Dans la Sténographie, les voyelles nasales initiales ne sont encore indiquées que par le point suivi de la lettre N; ensorte que le son nasal, imparfaitement rendu, coûte trois tems : deux pour le point, et un pour le tracé du N.

Toutes ces voyelles sont distinctes dans la Sténographie exacte, et exprimées par la boucle, ca-

ractère absolument parasite et perdu dans l'autre méthode.

Celle-ci ayant beaucoup plus de lettres descendantes que d'ascendantes, et n'indiquant aucunes voyelles d'une manière précise, ne peut écrire que par mots.

La Sténographie exacte, au contraire, s'aligne facilement, par la faculté qu'on a de tracer la plupart des consonnes en montant ou en descendant; on peut, dans cette écriture, unir plusieurs mots et même des phrases, sans craindre d'être illisible.

Puisqu'il est évident que le lèvement de la plume, ou l'interruption de la chaîne fait perdre plusieurs temps; la ligature des mots est un moyen de célérité; il ne faut rien négliger pour suivre la volubilité de l'organe de la parole.

Nous avons démontré que les voyelles nasales, quoique distinctes dans notre méthode, étaient cependant exprimées plus brièvement que dans la Sténographie, en utilisant la boucle, qui est superflue dans cette écriture.

Dans la Sténographie exacte, les consonnes débarrassées de cette boucle, et toujours exprimées par un trait simple et d'un seul tems, peuvent se lier avec tout signe de voyelles ou de consonnes, sans confusion et de la manière la plus distincte. Les signes des voyelles surtout, exprimées par la

boucle, et les sections du cercle dans une très-petite proportion, servent de moyen d'union entre les consonnes, et ne ralentissent point la vîtesse.

Ainsi, le signe de l'A, ou la ligne courbe convexe suivie d'un trait descendant ou horisontal, ne fait qu'un mouvement avec la consonne qui suit. Exemple, n°. 15.

Il en est de même de l'I, représenté par la ligne courbe concave; lorsque cette voyelle est suivie d'une consonne ascendante ou horisontale. Exemple, n°. 16.

Le quart de cercle qui désigne la voyelle *ou*, se fond de même avec la consonne qui suit; soit que cette lettre se trace dans la direction verticale ou horisontale. Exemple, n°. 17.

La boucle contournée à gauche des lettres tracées verticalement, et dessus les horisontales, destinée à figurer les voyelles *o* et *on* (employée dans une proportion double, pour désigner *on*), loin de ralentir la main, est au contraire un moyen de faciliter l'enchaînement; et cette boucle se formant toujours dans le sens le plus naturel, ne fait qu'un mouvement avec le trait dont elle est immédiatement suivie. Exemple, n°. 21.

La boucle contournée à *droite* des lettres verticales, et *dessous* les horisontales, désignant la voyelle nasale *an*, n'est de même qu'un moyen

d'union entre deux consonnes, et ne ralentit point la célérité. Exemple, n°. 21.

On voit donc que les voyelles sont le plus souvent fondues avec les consonnes; leurs figures ainsi que la boucle toujours contournées dans le sens le plus naturel à la main, peuvent être considérées comme le commencement d'un signe qui se termine par la confection de la consonne qui suit immédiatement; ensorte que souvent même les lettres vocales, bien loin de ralentir l'écriture, l'accélèrent au contraire, par la facilité du tracé, celle de la ligature, et surtout en faisant disparaître les angles que forment les lettres représentées par plusieurs lignes droites tracées en descendant.

Si on joint à ces nombreux avantages, ceux de n'écrire que la forme la plus simple des mots, que j'appelle *radicale*; le moyen d'abréger tous les verbes, et surtout les *auxiliaires*, en exprimant par un *seul* signe, le pronom, le nombre, le tems, le mode, la négation, le passif, etc. celui de représenter les désinences de plusieurs syllabes par les signes élémentaires déjà connus, sans qu'on puisse les confondre par la place qu'on leur a assignée; et principalement la faculté d'unir ensemble plusieurs mots et même des périodes entières, on ne sera plus étonné que la Sténographie exacte, en exprimant régulièrement tous les sons, soit encore plus abréviative que la Sténographie qui

n'écrit qu'une partie des mots ; puisqu'ils sont privés de toutes leurs voyelles médiantes. Si cette suppression était réellement un avantage, rien ne nous empêcherait d'en tirer parti ; toutes les consonnes s'enchaînant sans liaison superflue : on ne se permettrait cette réduction que dans les mots les plus composés ou les plus familiers, et lorsque la disposition des voyelles peut ralentir la plume, ce qui se rencontre rarement.

Enfin, ce qui doit convaincre de la supériorité de cette nouvelle méthode, c'est que l'auteur, après quelques mois de pratique, a rempli l'objet que doit se proposer tout abréviateur, savoir : d'écrire d'une manière *lisible* et *correcte*, aussi vîte qu'on parle.

Il est permis à toutes personnes douées de la moindre intelligence, et encore dans l'âge où l'on n'a rien perdu de ses facultés, d'acquérir, dans peu de temps, un talent presqu'inconnu, et qui semble si difficile au premier aspect, que la plupart des hommes, même les plus instruits, semblent encore douter de son existence. L'auteur se fera un plaisir de convaincre, par sa propre expérience, de l'injustice d'une prévention si défavorable aux progrès de l'art abréviatif.

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

Pag.	lig.	
17	19	qui se distinguent, *lisez* qui se distingue.
19	7	à la mairie, *lisez* vu à la mairie.
28	3	fait entendre dans, *effacez la virgule après* dans, *qui doit être mise après* entendre.
30	9	C, H, *lisez* CH.
41	27	celles fermées, *lisez* celles formées.
42	17	oi, *lisez* oï.
47	18	ou rompt la liaison, l'on exprime, *lisez* on rompt la liaison, et l'on exprime.
52	22	*Le repos des deux points doit être désigné par la virgule accompagnée d'un point placé dessous.*
57	15	*Après* herborisation, *lisez* classification.



